

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de L'Enseignement Supérieur et
De la Recherche Scientifique
Université Abderrahmane Mira – Bejaïa-



Faculté des Lettres et des Langues
Département de français

Mémoire de master

Option : sciences du langage.

**« Difficultés d'apprentissage du français dans les
productions écrite et orale : cas des apprenants du lycée
El-Hourria à Constantine ; analyse contrastive et
sociolinguistique »,**

Présenté par :

M^{elle} SAIDA Ibtissem.
M.HARZOUNE Hamid.

Le jury :

M.SADI Nabil, président.
M.LANSEUR Soufiane, directeur de recherche.
M.ABDELOUHAB Fateh, examinateur

Année universitaire : 2016-2017

Remerciements.

Au terme de ce modeste travail nous remercions, Dieu le tout puissant de nous avoir accordé la volonté et le courage, donné la force et la patience pour bien mener ce travail.

Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements à notre directeur de recherche M^{me} Soufiane LANSÉUR pour ses orientations, ses conseils et ses remarques judicieuses.

Nos remerciements sont également anticipés aux membres de jury d'avoir accepté d'évaluer notre travail.

Nous tenons à remercier aussi les élèves du Lycée EL-HOURRA à Constantine ainsi que l'Inspecteur de l'Éducation Nationale de la wilaya, M^{me} DRISS Hassen pour son aide et ses encouragements.

Un grand merci à nos chers parents pour leurs soutiens, leurs patiences et leurs confiances.

Enfin, que tous ceux et celles qui nous ont aidé et soutenu durant tout notre parcours ; trouvent ici l'expression de nos remerciements les plus sincères.

Dédicace

Pour chaque événement dans ma vie, je ne manquerai pas d'avoir une pensée à toutes les personnes qui m'ont donné le courage et l'enthousiasme.

Je dédie ce modeste à mes chers parents, que j'aime beaucoup, je leurs témoigne tout mon respect, et ma reconnaissance pour tout ce qu'ils ont fait pour moi, car sans eux je n'arriverai jamais à ce stade, merci pour tout ce que vous avez fait pour moi, que le bon dieu les protège.

À mon frère : Atman.

À mes sœurs : Chafia, Katia.

À tous mes amis : Farid, Nadjib, Ali, Massi, Mouhçu, Dihia, yasmina et Layna.

À mon binôme : Ibtissem.

Et enfin à tous ceux qui ont contribué de près et de loin pour la réalisation de ce modeste travail.

HAMID

Dédicaces

Je dédie cet humble travail à ceux qui m'ont transmis la vie, l'amour et le courage : mes chers parents : Abdelatif et Habiba ; qui ont toujours été présents pour me rapporter réconfort et sécurité.

Qu'ils trouvent ici l'expression de ma profonde gratitude pour tout ce qu'ils font pour moi

« Que Dieu vous garde et vous bénisse ».

À mes chers frères Badr Eddine, Zakaria et Mouhamed Khalil que j'aime.

À ma sœur jumelle Fadwa que j'adore.

À mon adorable nièce ; Baraâ Aicha, espoir de ma vie.

À mon cousin Nourredine que je respecte.

À tous mes amis et surtout : Yasmina, Layna, Besma, Samira, Sara, Kamila, Fayrouz, Meriem, Lila et Sabrina.

À mon binôme Hamid.

À tous mes collègues du travail.

À tous et à toutes qui connaissent et qui aiment Ibtissem.

Ibtissem

Sommaire :

Remerciements	
Dédicaces	
Introduction générale.....	05
Partie théorique	13
Chapitre I : Aspects théoriques et méthodologiques	14
I) La situation sociolinguistique en Algérie	15
II) L'approche contrastive et l'analyse des erreurs	27
III) L'impact de l'état social des apprenants sur l'apprentissage des langues étrangères	34
Partie pratique : Analyse et classification des erreurs	40
Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales.....	45
Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs	71
I) Analyse contrastive des erreurs interlinguales	72
II) Analyse sociolinguistique des erreurs linguistiques	86
III) Récapitulation des résultats de l'analyse des erreurs	92
Conclusion générale	98
Bibliographie	100
Annexes.....	109

Résumé

« Les échecs fortifient les efforts »
(Antoine de Saint-Exupéry)

Introduction générale

Présentation du sujet

La langue est un moyen de communication entre les individus, selon Saussure : « *c'est à la fois un produit social de la faculté du langage et un ensemble de conventions nécessaires adoptés par le corps social pour permettre l'exercice de cette faculté chez les individus* »¹.(Saussure : 2013, p17).

La mondialisation ouvre en permanence de nouveaux espaces économiques, culturels et linguistiques. En effet, les développements économique et idéologique ont généré un changement qui contraint les nations à l'ouverture sur de nouveaux aspects tels que les échanges culturels (l'Année culturelle Algérienne en France), échanges linguistiques (Salon International du Livre Algérien : SILA) et échanges technologiques (le transfert de la technologie entre les universités à l'échelle internationale) ... De ce fait, le plurilinguisme et l'interculturel font l'objet d'étude de la sociolinguistique. À ce propos Calvet affirme :

*« Le monde est donc plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse. (...) Ce plurilinguisme fait que les langues sont constamment en contact. Le lieu de ces contacts peut être l'individu ou la communauté. Et le résultat de ces contacts est l'un des premiers objets d'étude de la sociolinguistique.. »*².

À l'image de ce monde, la société algérienne est plurilingue, vu la coexistence de plusieurs langues (plus ou moins trois : l'arabe, le français et le berbère) qui sont en contact et en mutation perpétuelle car ce phénomène de la mondialisation est une réalité à laquelle nous ne pouvons pas échapper. En effet, l'ouverture sur le monde réclame non seulement la connaissance des langues étrangères mais également la maîtrise de ces langues selon les normes en vigueur.

En Algérie, l'exemple le plus spectaculaire de ce chevauchement linguistique est celui qui se fait entre le français et l'arabe car le français est présent dans tous les domaines d'expression et enseigné dans toutes les institutions scolaires depuis le primaire jusqu'à l'université.

¹ Saussure, F. 2013. *Cours de linguistique générale*. Talantikit. Béjaia. P17.

² Calvet, L. 1993. *La sociolinguistique, que sais-je?*. Puf. France. p 23.

C'est la raison pour laquelle, il nous a paru opportun, dans notre recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en sciences du langage, de réfléchir autour du statut de la langue française au sein de l'école algérienne. Notre intérêt porte sur les problèmes rencontrés par des lycéens lors de la réalisation d'une production écrite et/ou orale en cette langue. À ce sujet Nehaoua L'affirme :

« L'apprentissage d'une langue étrangère, donne lieu à la manifestation de plusieurs types d'erreurs. Contrairement à l'apprenant d'une langue maternelle qui part d'un terrain vierge, l'apprenant d'une langue étrangère se trouve confronté à plusieurs problèmes car il a déjà acquis des connaissances encyclopédiques et procédurales »³.

Comme le fera remarquer l'intitulé de notre étude « *Difficultés d'apprentissage : cas du français dans les productions écrite et orale des apprenants du lycée El-Hourria à Constantine ; analyse contrastive et sociolinguistique* », nous proposons donc de mener « *une analyse contrastive des erreurs* » : interlinguales (erreurs interférentielles dues au contact entre deux langues : la langue maternelle de l'apprenant ; dans notre cas c'est l'arabe et la langue étrangère qui est le français) et intralinguales (erreurs qui concernent directement l'acquisition de la langue étrangère) manifestantes dans les productions écrites des élèves du lycée El-Hourria à Constantine.

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique appliquée qui vise à repérer les erreurs et les interférences dues à l'influence de la langue maternelle sur l'apprentissage d'une langue étrangère, afin de décrire et de trouver des explications efficaces en faveur de cet apprentissage. À ce propos Debyser souligne :

« La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison "terme à terme, rigoureuse et systématique" de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux

³Nehaoua, L. 2010. « Les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». *Synergies Algérie*, n°9. pp 83-91. p 85.

difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée »⁴

Cette investigation inscrite dans le cadre de la linguistique contrastive est aussi approfondie par une analyse statistique et sociolinguistique portant sur les erreurs manifestantes dans les productions orales des élèves en se référant à leur situation sociale.

La sociolinguistique est aussi une branche relativement récente de la linguistique qui tente d'établir une relation d'appartenance sociale d'un individu et ses usages langagiers ; autrement dit, c'est l'étude du langage dans son contexte socio-culturel.

Choix et motivation

Notre intérêt est motivé par la situation dans laquelle évolue la langue française en Algérie. Cette dernière occupe une place importante d'où sa maîtrise est devenue une nécessité impérieuse pour le progrès économique, scientifique et même culturel de sa population et particulièrement du milieu scolaire qui ne peut s'en passer.

De ce fait, l'appropriation du français langue étrangère par les apprenants nous a motivé à opter pour tel sujet : «*Difficultés d'apprentissage : cas du français dans les productions écrites et orales des apprenants du lycée El-Hourria à Constantine ; analyse contrastive et sociolinguistique* » ; notre objectif est d'étudier des points de vue contrastif et sociolinguistique, l'usage de la langue française, dans les productions écrites et orales des lycéens et spécifiquement les difficultés qui ils rencontrent lors de la réalisation d'une production orale ou/et écrite, dans le but de les décrire, les expliquer et connaître les raisons de leur prééminence.

Notre étude a pour ambition de faciliter l'apprentissage du français langue étrangère, nous proposons, donc, une éventuelle intervention pédagogique basée sur des théories linguistiques (la linguistique contrastive et la sociolinguistique) afin de faciliter l'apprentissage de cette langue étrangère.

Problématique

Nous nous intéressons, dans notre étude, aux obstacles les plus rencontrés dans le processus d'apprentissage du français langue étrangère et spécifiquement aux erreurs

⁴Debyser, F. 1970. « La linguistique contrastive et les interférences ». *In Langue française, Persée*, n°8. pp 31-61. p 31.

récurrentes en productions écrite et orale chez les apprenants du lycée El-Hourria de Constantine. À cet effet, la présente étude a pour objectif de répondre à ces questionnements :

- 1- L'apprentissage du FLE est-il affecté par le recours à la langue maternelle de l'apprenant ?
- 2- Quelles sont les causes ou les origines des erreurs rencontrées chez les apprenants ? quels en sont les types ?
- 3- L'appartenance sociale des apprenants influence-t-elle l'apprentissage de la langue française ? ou explicitement ; la situation sociale (Niveau et filière d'étude, lieu de résidence, niveau d'instruction des parents et leur cadre fonctionnel, ...) des apprenants a-t-elle un impact sur le degré de leur assimilation et maîtrise de la langue française ?

Hypothèses

Après avoir exposé notre problématique, nous allons essayer d'émettre nos hypothèses qui se présentent comme suit :

- 1- L'apprenant a recours à sa langue maternelle pour s'exprimer en français.
- 2- Les erreurs les plus fréquentes chez les apprenants sont : interlinguales et intralinguales.
 - L'influence des connaissances antérieures en langue maternelle et la complexité du système de la langue française peuvent être à l'origine de ces erreurs.
- 3- La situation sociale des apprenants a un impact considérable sur leur apprentissage du français langue étrangère.

Méthodologie et corpus

Pour mener à bien notre recherche et atteindre les objectifs déjà stipulés, nous optons pour une double analyse d'erreurs manifestantes chez les apprenants lycéens au cours d'apprentissage du français langue étrangère. L'une est principale dite : « analyse contrastive », l'autre est complémentaire dite : « statistique et sociolinguistique ».

Afin de bien structurer notre travail, nous l'avons subdivisé en deux grandes parties :

La première est théorique, contenant un seul chapitre qui s'intitule : « aspects méthodologiques et théoriques », dans lequel nous allons essayer de cerner les notions théoriques auxquelles nous ferons appel tout au long de la réalisation d'une telle analyse.

La deuxième partie est pratique, elle présente le corpus que nous utilisons et son analyse, elle se fait en deux chapitres qui sont :

Dans un premier temps ; « *analyse contrastive des erreurs intralinguales* » : au cours de ce chapitre nous procédons à une analyse strictement contrastive des erreurs intra-linguales commises par les apprenants, selon des étapes bien déterminées à savoir l'identification de l'erreur, la description, l'explication et enfin la correction.

Dans un deuxième temps ; « *analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs* », dans ce chapitre, nous allons effectuer une analyse contrastive des erreurs interlinguales et une analyse statistique et sociolinguistique des erreurs linguistiques, selon des variables sociales (niveau et filière scolaire, lieu et environnement de résidence, niveau d'instruction des parents et leurs cadres fonctionnels) ; autrement dit, nous allons mener une enquête complémentaire pour classer les erreurs selon ces variables sociales, en vue de démontrer l'impact de la situation sociale de l'apprenant sur son niveau de maîtrise de la langue française.

Le corpus que nous proposons est extrait des expressions écrite et orale soumises aux élèves du lycée « El-Hourria » à Constantine, comportant niveaux et filières différents et composé de :

- 1- Erreurs identifiées dans les copies de l'expression écrite qui sont en nombre de 22 copies.
- 2- Erreurs identifiées dans l'expression orale réalisée par six élèves, dont la durée totale des enregistrements (réalisés avec un dictaphone) est de quatre minutes et une enquête complémentaire sur la situation sociale de ces élèves (un entretien direct avec les apprenants).

Lycée « El-Hourria » est le terrain de notre enquête, connu par le nom : « lycée Laveran », créé en 1952 et situé au centre-ville de Constantine près du musée Cirta et de l'école des beaux-arts. Le choix de l'établissement en question, est motivé par la multiplicité du niveau social des apprenants qui le fréquentent. Ce qui nous permet d'aboutir à des résultats fiables et crédibles.

Plan du travail :

Pour mener à terme notre travail, nous avons adopté un plan réparti comme suit : une introduction générale suivie de deux grandes parties ;

I. Une partie théorique ; celle-ci comportera un seul chapitre :

Chapitre I : intitulé aspects méthodologiques et théoriques.

- « **la situation sociolinguistique en Algérie et le contact des langues** ; dans cette étape nous allons parler de cette situation riche et complexe, les langues en présence ainsi que les phénomènes découlant de cette situation sociolinguistique.

- « **la linguistique contrastive et l'analyse des erreurs** » ; nous allons présenter un aperçu historique et linguistique de « la linguistique contrastive » et « l'analyse des erreurs » ainsi que leur objet d'étude, ensuite nous essayerons d'aborder quelques notions qui sont en rapport avec ces deux approches et qui nous seront utiles tels que : l'interférence, l'erreur, le rôle de l'erreur dans l'apprentissage des langues étrangères...

- « **L'impact de l'état social des apprenants sur l'apprentissage des langues étrangères** » ; dans cette étape, nous aborderons la notion de « classe sociale », le rapport entre classe sociale et niveau scolaire, la théorie du déficit linguistique de Bernstein et enfin les facteurs de réussite/échec scolaire.

II. Une partie pratique ; « analyse et classification des erreurs » : cette partie se structure en deux chapitres :

Chapitre II : intitulé : « analyse contrastive des erreurs intralinguales »

Ce chapitre sera consacré à l'analyse des différents types d'erreurs intra-linguales, et la description des résultats obtenus. Pour atteindre notre objet d'étude, nous allons réaliser pour chaque type d'erreur un tableau de trois cases (erreur, description et explication et enfin, correction).

Chapitre III : intitulé : « analyse contrastives, statistique et sociolinguistique des erreurs » :

Ce dernier chapitre se focalisera sur une analyse contrastive des erreurs interlinguales commises par les élèves lors de la réalisation d'une production écrite.

En plus d'une analyse statistique et sociolinguistique des erreurs manifestantes dans les productions orales de ces derniers, en se référant à des variables sociales (après avoir mené une enquête complémentaire sur leurs situations sociales).

Nous terminerons enfin, par une conclusion générale qui représentera une synthèse générale des résultats de notre recherche.

Partie théorique

Chapitre I

Aspects théoriques et méthodologiques

Introduction

Comme il est évident, notre recherche s'inscrit dans les domaines de la linguistique contrastive et de la sociolinguistique qui sont deux disciplines vastes et compliquées, de ce fait, nous avons jugé utile ; dans ce premier chapitre, d'entamer certains notions et concepts ayant trait au travail que nous proposons d'effectuer ; autrement dit, nous envisagerons de survoler les grandes lignes du cadre théorique sur lesquels se base notre travail.

Sachant que notre investigation porte une double analyse, à savoir sociolinguistique et contrastive, ce qui nous a incité à traiter les concepts clés y'efférents.

D'abord, nous allons procéder à l'explication de quelques notions que nous jugeons pertinentes, dans le cadre de la situation sociolinguistique en Algérie ; les langues en présence, la langue maternelle et la langue étrangère et le statut du français en Algérie. Ensuite, nous allons aborder les notions du contact de langues, du bilinguisme et du plurilinguisme ainsi que les phénomènes qui en découlent, tels que : le, l'interférence et l'alternance codique...

De plus, nous entamerons la notion de « l'erreur » ; la linguistique contrastive et l'approche de « l'analyse d'erreurs ».

En dernier lieu, nous envisagerons d'exposer, dans le domaine de la sociolinguistique, les concepts qui sont en relation avec notre problématique et grâce auxquels nous pouvons éclairer l'impact de la situation sociale des apprenants sur leur apprentissage du français langue étrangère, tel que la notion de « classe sociale », la théorie du « déficit linguistique » du Bernstein et les facteurs sociaux qui entrent en jeu ...

I) La situation sociolinguistique en Algérie

Le paysage linguistique algérien, est à la fois complexe et hétérogène, caractérisé par la prédominance du multi ou du plurilinguisme comme le souligne Abdelhamid: «*Le problème qui se pose en Algérie ne se réduit pas à une situation de bilinguisme, peut être envisagée comme un phénomène de plurilinguisme* »⁵ ; cette complexité est due à l'histoire de ce pays, à savoir une succession d'invasions étrangères (vandale, phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, espagnole, turque et française). Ces envahisseurs ont implanté leurs traces

⁵Abdelhamid, S. 2002. « *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna* ». Thèse de doctorat. Université de Batna. p 35.

civilisationnelles, culturelles, sociales et même linguistiques ce qui a engendré l'apparition de plusieurs variétés de langues.

La richesse linguistique algérienne est à l'origine de la coexistence de plusieurs langues et variétés dans la même sphère géographique : l'arabe classique, l'arabe dialectal, le berbère avec ses variétés (kabyle, chaoui, mozabite, targui, ...) et enfin, le français, qui occupe une place fondamentale dans la société algérienne, en tant que première langue étrangère, fait l'objet de notre étude ; à ce propos Cherighendit : « *le français, fait partie d'un plurilinguisme depuis presque toujours acquis et pratiqué au Maghreb* »⁶

Cette mosaïque de langues, formant le paysage linguistique algérien, est à l'origine de sa richesse et sa complexité.

La diversité linguistique de la société algérienne est dictée par la présence de plusieurs langues et variétés ; c'est ce que nous allons présenter dans l'étape suivante :

1 Les langues en présence en Algérie

1.1 Le tamazight (le berbère)

Une langue faisant partie de l'identité algérienne (du groupe des langues chamito-sémitiques) ; son nom est tiré de : « Amazighe » qui signifie *l'homme libre*⁷. (MedOuramdane, K : 2009).

C'est la langue des habitants autochtones de l'Afrique du Nord ; elle se présente sous forme de plusieurs dialectes : Le kabyle, le chaoui, le m'Zab, le targui... etc.

1.2 L'arabe

Elle se présente en tant que « langue sacrée », la langue de la « religion musulmane » et du « Coran ». Elle existe en deux variétés ; une variété haute qui est l'arabe classique (langue nationale et officielle) et une variété basse qui est l'arabe dialectal algérien (langue maternelle pour la majorité de la population algérienne).

1.3 Le français

⁶Cherighen, F. 1997. « Politique linguistique en Algérie ». In : *Mots, Persée*, n°1. pp 62-73. p 68.

⁷ Med Ouramdane, K. 2009. « Les Amazighs Peuple d'Hommes Libres », conférence-débat proposée par l'association AfusDegWfus, www.amazighworld.org (consulté le 16 mars 2017).

Le français est la première langue étrangère en Algérie, elle a évolué au fil du temps ; c'est la langue qui fait l'objet de notre étude ; de ce fait, il nous a paru opportun d'identifier son statut et la place qu'elle occupe dans la société algérienne.

2 Statut du français en Algérie

L'histoire de la langue française en Algérie débute avec la colonisation française de l'Algérie en 1830. En première position, elle s'identifie en tant que langue du colonisateur, qui a été imposée aux colonisés (les algériens), pendant toute la période coloniale. Elle était la seule langue qui bénéficie d'un statut officiel et qui règne dans toutes les institutions (enseignement, justice, administration, lieux d'expression ...). Après l'indépendance, la langue française a connu un changement statutaire, de ce fait Zaboot affirme :

« La langue française a connu un changement d'ordre statutaire et de ce fait, elle a quelque peu perdu du terrain dans certains des secteurs où elle était employée seule, à l'exclusion des autres langues présentes dans le pays, y compris la langue arabe, dans sa variété codifiée »⁸.

L'Algérie a opté pour un processus d'arabisation progressive pour réhabiliter son identité, en limitant le champ d'utilisation du français dans tous les domaines :

« C'est la langue que l'État s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la Ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne »⁹, (Cherighen).

Cependant, au vu des besoins contemporains (technologiques, socioculturels, scientifique ...) ; le français demeure prédominant qu'il ne l'avait été avant l'indépendance, et ce, à tous les niveaux : économique, social, éducatif, culturel, il est ainsi indiqué dans la charte nationale de 1976 :

« [...] le français défini comme moyen d'ouverture sur le monde extérieur doit permettre à la fois l'accès à une documentation

⁸Zaboot, T. 1989. « *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou* ». Thèse de doctorat. Université de la Sorbonne. p.91.

⁹Cherighen, F. op.cit. pp.62-63.

scientifique d'une part, mais aussi, le développement des échanges entre les civilisations et la compréhension mutuelle entre les peuples
»¹⁰.

On déduit que le français en Algérie est un outil de communication assez important et un médiateur culturel indispensable.

Le statut de la langue diverge ; dans ce qui suit, nous aborderons les notions de « la langue maternelle » et la « langue étrangère » :

3 La langue maternelle

Langue maternelle se définit comme étant la première langue acquise par un individu, il l'acquiert par le biais de l'interaction avec son milieu naturel ; autrement dit, sans l'intervention de l'école. Le dictionnaire « Larousse » définit la notion de langue maternelle comme suit : « *on appelle langue maternelle, la langue en usage dans le pays d'origine du locuteur, acquise dès l'enfance, au cours de son apprentissage du langage* »¹¹

Elle n'est pas forcément la langue de la mère, ni forcément celle du père ; elle peut être un dialecte qui n'est pas enseigné, à ce fait, Mackey affirme que :

*« La langue maternelle n'est pas nécessairement la première langue de la mère ou du père ; ce n'est même pas toujours la langue principale. Même si elle a la même appellation que la langue enseignée à l'école, il peut s'agir d'un dialecte, apparenté à cette dernière par son origine, mais en réalité si éloigné d'elle qu'il est presque inintelligible pour l'enseignant. »*¹²

4 La langue étrangère

Elle est définie comme étant la deuxième langue acquise après la langue maternelle par l'individu, il l'acquiert dans un milieu scolaire (ou non naturel) ; de manière guidée, car elle est généralement prise en charge par le système éducatif de l'État, sur ce fait, Mackey envisage que : « *Langue seconde et étrangère se définissent évidemment comme ce qui figure à l'extérieur du champ délimité sur la base de critères variables, comme étant celui de la langue maternelle et de la langue première.* »¹³

¹⁰ Michel, Q. 2008. *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb*. Harmattan. Paris. p 13.

¹¹ Dubois, J. 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Paris. p 267.

¹² Mackey, W. 1977. In Moreau, L-M, *sociolinguistique, concepts de base*. Mardaga. Bruxelles. p 184.

¹³ Ibid.

Lorsqu'un individu a la maîtrise de deux langues, l'une maternelle et l'autre étrangère, on dit qu'il est « bilingue » ; dans ce qui suit nous expliquerons la notion du « bilinguisme » et celle du « plurilinguisme ».

5 Le plurilinguisme /Le bilinguisme

Selon Calvet :« Il n'en demeure pas moins que le monde est plurilingue en chacun de ses points et que les communautés linguistiques se côtoient, se superposent sans cesse »¹⁴.

À l'heure actuelle, le monde est qualifié de plurilingue, vu la cohabitation de plusieurs langues dans la même sphère géographique, plusieurs facteurs sont en évidence tels que les progrès scientifiques et technologiques, l'immigration, la colonisation, les échanges économiques et culturels ...

Concernant le concept de plurilinguisme, Dubois affirme :

« On dit d'un sujet parlant qu'il est plurilingue quand il utilise à l'intérieur de la même communauté plusieurs langues selon le type de communication [...] On dit d'une communauté qu'elle est plurilingue lorsque plusieurs langues sont utilisées dans les divers types de communications »¹⁵.

Le bilinguisme quant à lui, est un concept linguistique qui signifie qu'un locuteur ou une communauté linguistique donnée a la maîtrise d'une langue étrangère en plus de sa langue maternelle. Selon Dubois: *« D'une manière générale, le bilinguisme est la situation linguistique dans laquelle les sujets parlants sont conduits à utiliser alternativement, selon les milieux ou les situations, deux langues différentes. »¹⁶*

Ce concept a connu une évolution, avant les années 70, il est défini comme l'utilisation de deux langues par un individu, mais à partir des années 70, les linguistes l'utilisent dans le même sens que le plurilinguisme et le multilinguisme.

Mackey distingue deux types de bilinguisme ; collectif et individuel, dans notre étude, nous allons nous intéresser au bilinguisme individuel (des lycéens bilingues).

5.1 Le bi-plurilinguisme en Algérie

5-1-1- Le bilinguisme social

¹⁴ Calvet, L-J. op.cit.

¹⁵ Dubois, J. op.cit. p 386.

¹⁶ Ibid, p 66.

En Algérie, les concepts de : « plurilinguisme » et « bilinguisme » s'appliquent aussi bien sur la société qui met en contact perpétuel, des langues différentes telles que : l'arabe, le français et le berbère, pour les locuteurs arabophones, c'est le va-et-vient entre l'arabe (dialectal, classique) et le français. Pour les berbérophones ; c'est le mélange entre l'une de ses variétés (kabyle, chaoui, ...), l'arabe et le français. À ce fait, Taleb Ibrahim Khaoula affirme que :

« Le bilinguisme, en Algérie, qui, en fait, module les rapports de l'ensemble de la société algérienne avec ces différentes classes sociales, en s'inscrivant, dès l'origine, dans un rapport de domination politique et économique est un bilinguisme imposé par les nécessités et circonstances de l'histoire. »¹⁷ ;

Comme nous l'avons expliqué dans les paragraphes précédents (la situation sociolinguistique de l'Algérie), la société algérienne figure parmi les communautés bilingues, vu l'usage permanent de deux codes différents (au moins deux) pour des raisons historiques, culturelles, économiques ...

5-1-2- Le bilinguisme scolaire

Dans le cadre de notre étude, l'intérêt est porté sur quelques phénomènes découlant du bilinguisme scolaire tel que : l'interférence, l'alternance codique ...

Le français en Algérie est une langue étrangère apprise à l'école, avec un volume horaire, des programmes et des méthodologies bien déterminés ; il s'agit donc d'une situation d'apprentissage d'une langue seconde (en plus de la langue première) qui se fait après l'âge de six ans (l'âge scolaire), dans laquelle l'apprenant peut être considéré en tant qu'un individu bilingue.

Bien que cet apprenant soit accompagné par cette langue, tout au long de son cursus scolaire (du primaire jusqu'au secondaire), il a toujours besoin de solliciter ses connaissances en langue maternelle pour s'exprimer en français, de ce fait il commet des interférences.

Le contact entre langue maternelle et langue étrangère ou même entre les langues en présence, est expliqué dans ce qui suit :

¹⁷ Taleb Ibrahim, K. 1995. *Les algériens et leur(s) langue(s)*. Alger. El Hikma. p 5

6 Le contact de langues

Comme nous l'avons souligné plus haut, la société algérienne est plurilingue, vu la coexistence de plusieurs langues (de plus au moins trois, l'arabe, le français et le berbère) qui sont en contact et en mutation perpétuelle, de ce fait, on peut dire que « le contact de langues » est un phénomène social où plusieurs langues sont, en l'occurrence, dans la même aire géographique, il est ainsi défini par le dictionnaire Larousse: « *le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues* »¹⁸

Le concept de « contact de langue » a eu naissance grâce à la publication de l'ouvrage intitulé : « *Languages in contact* » du linguiste américain Weinreich, U, ce dernier affirmait que l'individu est toujours dans une situation où il est confronté à l'utilisation de plus d'un système linguistique ; ce qui engendre souvent des changements structurels aux langues existantes ; autrement dit ce qui affecte son comportement langagier. À ce sujet, Hamerssouligne :

*« Le contact des langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu. Le concept de contact des langues réfère au fonctionnement psycholinguistique de l'individu qui maîtrise plus d'une langue, donc d'un individu bilingue. »*¹⁹

Notre intérêt porte sur l'étude de quelques phénomènes découlant de ce chevauchement de langues, au sein de la classe de langue étrangère, tels que : le plurilinguisme, le bilinguisme, l'interférence, l'alternance codique ...

À ce sujet, Duboissouligne : « *La situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Le contact de langues est donc l'événement concret qui provoque le bilinguisme où en pose les problèmes* »²⁰.

On déduit donc que le contact de langues a provoqué l'avènement du plurilinguisme, du bilinguisme, de l'interférence et de l'alternance codique...

¹⁸ Dubois, J. op. cit. p115.

¹⁹Hamers J-F. 1997. *Contact des langues*, in Moreau, M-L, *Sociolinguistique Concepts de base*. Mardaga. Bruxelles. p 94.

²⁰ Dubois J. op.cit. p 115.

7 L'alternance codique

Telle qu'elle est présentée par plusieurs linguistes et sociolinguistes (Calvet, L-J., Guemperz, J-J., GardnerChloros, P ...), l'alternance codique est le phénomène linguistique qui fait que le locuteur passe d'une langue à une autre ; autrement dit, il fait un usage alternatif de plusieurs systèmes linguistiques dans un même discours ou phrase. À ce propos, Guemperz affirme que :

« L'alternance codique dans la conversation peut se définir comme la juxtaposition, à l'intérieur d'un même échange verbal, de passant où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. La plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent »²¹.

8 L'interférence

Lors de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant en tant que bilingue, peut subir l'influence de sa langue maternelle. En d'autres termes, ces deux langues sont en contact, ce qui en occasionne des « interférences ».

Le phénomène linguistique nommé : « interférence » est défini comme étant un écart à la norme ; l'apprenant utilise de manière fautive les règles de la langue cible quand il s'exprime (à l'oral et/ou à l'écrit) par l'influence de la langue source ; l'interférence a donc un impact négatif sur l'apprentissage des langues étrangères d'où naissent des difficultés.

Le concept de « l'interférence » est défini par plusieurs auteurs et linguistes :

Selon : Hamers :

« Le terme interférence réfère aussi bien à l'interaction de deux processus psycholinguistiques, qui fonctionnent habituellement de façon indépendante chez un individu bilingue, qu'au produit linguistique non conscient de cette interaction. Ce produit se définit dans tous les cas comme une déviation par rapport aux normes des deux langues en contact »²²

De sa part, Weinreich suppose que :

²¹Gumperz, J-J. 1989, *sociolinguistique interactionnelle*. Harmattan. Paris. p 57.

²²Hamers J-F. op.cit. p 178.

« Le mot interférence désigne un remaniement de deux structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocalisme »²³

Il considère l'interférence comme le fait d'introduire des éléments de la langue maternelle de l'apprenant dans une langue étrangère, ce qui affecte son apprentissage à tous les niveaux (phonologiques, morphologiques, syntaxiques, lexicale et sémantique ...).

Cependant, l'interférence peut aussi avoir un impact positif et non seulement négatif sur l'apprentissage des langues étrangères, comme le souligne Moreau :

« L'apprenant d'une langue seconde procède souvent à un transfert d'éléments de la langue maternelle vers la langue cible. Cette stratégie est adéquate lorsque les deux structures sont semblables : par exemple, l'ordre peut être le même dans les deux langues. Dans ce cas, on parle de transfert positif...par contre lorsque les deux structures différentes, le transfert négatif cette fois »²⁴

Debyser envisage que *« L'interférence linguistique peut être définie de trois manières »²⁵* :

a. D'un point de vue psychologique

Selon Debyser: *« L'interférence peut être considérée comme une contamination de comportement, (...), c'est l'effet négatif que peut avoir une habitude sur un apprentissage d'une autre habitude »²⁶*; de ce fait, l'interférence est définie du point de vue psychologique, comme une maladie qui a des effets négatifs sur l'apprentissage de la langue cible.

b. D'un point de vue linguistique

Debyser suppose également que : *« L'interférence est définie comme un accident de bilinguisme entraîné par un contact entre les langues »²⁷*,

D'après Mackey, le bilinguisme constitue : *« l'alternance de deux ou plus de deux langues »²⁸*, l'interférence linguistique est due au bilinguisme.

²³Weinrich, U. 1993. In Calvet L-J. op.cit.

²⁴Moreau, M-L. op.cit. p 178-179.

²⁵Debyser, F. op.cit. p 34.

²⁶Ibid.

²⁷Ibid.

c. D'un point de vue pédagogique (la pédagogie des langues étrangères)

Selon Debyser, l'interférence peut être définie comme suit :

« L'interférence est un type particulier de fautes que commet l'élève qui apprend une langue étrangère sous l'effet des habitudes ou de structure de la langue maternelle. On parle à ce propos de déviation, de glissement, de transfert ou de parasite, c'est-à-dire l'interférence qui l'introduction d'un élément de la langue étrangère ne se traduit pas arbitrairement, il y a interférence lorsqu'il y a analogie entre un élément de la langue étrangère avec un élément de la langue maternelle »²⁹.

On constate donc que l'interférence est un type de faute que l'apprenant commet lors de l'apprentissage d'une langue étrangère sous l'effet de sa langue maternelle ; en d'autres termes, elle relève de la confusion entre le système des deux langues (maternelle et étrangère).

9 Les manifestations linguistiques de l'interférence

L'interférence peut se manifester à tous les niveaux de la production linguistique : le lexique, la syntaxe, la phonétique ...

9.1 L'interférence phonique

Hamers envisage que :

« Il y a une interférence phonémique lorsqu'un bilingue utilise dans la langue active des sons de l'autre langue ; elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte ; elle permet souvent d'identifier comme tel un locuteur étranger »³⁰.

Selon Hamers, l'interférence phonique est la plus fréquente dans l'apprentissage d'une langue étrangère ; l'apprenant bilingue glisse des traits phoniques de sa langue maternelle à l'intérieur de la langue étrangère (la langue cible).

Ces interférences phoniques dues essentiellement à l'absence de phonèmes équivalents, dans la langue maternelle ; à titre d'exemple, le phonème français (u) constitue un obstacle

²⁸Mackey, W-F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Klincksieck. Paris. p 9.

²⁹Debyser, F. op.cit. p 35.

³⁰Hamers J-F. op.cit. p 178.

dans la prononciation correcte de certains mots en français, en vue de son absence dans la langue arabe.

« L'étude contrastive des systèmes en contact montre que les inventaires de leur phonème ne coïncident et permet, dans une très large mesure, de prévoir les comportements de l'apprenant. L'absence de phonèmes équivalents est une première cause d'interférences mais ce n'est pas la seule »³¹.

9.2 L'interférence lexicale

« On parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue, on en recense diverses formes, soit que le locuteur opère une substitution de mots simples (...), soit qu'il remplace la racine et la combine avec un préfixe ou un suffixe (...), soit qu'il utilise de faux amis... »³² ;

Dans cette citation, Hamers affirme que l'interférence lexicale est le fait qu'un individu bilingue substitue inconsciemment et d'une façon spontanée un mot de la langue cible (langue étrangère) par une autre, appartenant à la langue source (langue maternelle), selon lui, cette opération s'effectue de trois manières : - Une substitution de mots simples par d'autres mots simples - le remplacement et la combinaison du radical avec un suffixe ou préfixe - et enfin l'utilisation de faux amis.

9.3 L'interférence syntaxique

L'interférence syntaxique (grammaticale) suppose que le locuteur utilise dans une langue (dans notre cas ; le français langue étrangère) des structures syntaxiques d'une autre langue (dans notre cas ; l'arabe langue maternelle), elle affecte tous les niveaux de la syntaxe :

L'ordre des mots, l'usage des pronoms, des déterminants des prépositions, l'accord, les modes, les temps ...

« Plus généralement qualifiées de transferts grammaticaux, de telles interférences se produisent lorsque des modalités d'ordre, d'accord,

³¹ « Encyclopédie Universalisée Informatisée ». 2010. CD-ROM.

³²Hamers, J-F. op.cit. p 178

de sélection ou de modification automatique propres à une langue sont appliquées à des segments d'une autre langue. Il arrive, de plus, que les modalités grammaticales obligatoires dans la langue d'accueil ne soient pas appliquées aux unités empruntées. Contrairement aux interférences lexicales qui peuvent infléchir l'histoire d'une langue, dans le cas d'un bilinguisme de masse par exemple, les interférences grammaticales ne semblent pas affecter en profondeur leur langue d'accueil »³³.

9.4 L'interférence sémantique

Il y'a interférence sémantique, lorsqu'un individu *bilingue* introduit de nouvelles structures sémantiques ou unités appartenant à sa langue maternelle dans une langue étrangère, Ce qui crée une confusion véhiculant une signification différente de celle de la langue étrangère. Pour Mackey : « *l'interférence sémantique due au fait que des pratiques ou des phénomènes connus sont ordonnés ou structurés différemment dans l'autre langue »³⁴.*

9.5 L'interférence morphologique

L'interférence morphologique concerne le genre et le nombre des mots.ainsi que les désinences et les modalités de dérivation et de composition , l'interférence morphologique entraîne le plus souvent celle syntaxique. Dubois définit l'interférence morphosyntaxique comme étant : « *la présence de modes d'agencement appartenant à un autre système dans une langue donnée »³⁵*

II) L'approche contrastive et l'analyse des erreurs

1 Aperçu historique et linguistique

Le linguiste américain « Robert Lado » est considéré comme étant le fondateur de la linguistique contrastive (1957), il propose une approche comparative des deux systèmes linguistiques différents (à savoir langue maternelle « L1 » et langue étrangère « L2 ») dans le but de révéler des difficultés que les apprenants de L1 vont avoir au cours de l'apprentissage de L2, afin de leur faciliter cet apprentissage. L'idée de Lado est développée ensuite, par Debyser dans son ouvrage intitulé : « La linguistique contrastive et les interférences » en affirmant :

³³ « Encyclopédie Universalisée informatisée », op. cit.

³⁴ Mackey, W-F. op.cit. p 401.

³⁵ Dubois, J. op.cit. p 255.

« La linguistique contrastive dont les ambitions de départ étaient qu'une comparaison terme à terme, rigoureuse et systématique de deux langues et surtout de leurs différences structurales était possible et devait permettre de réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée »³⁶.

Elle est donc, une branche de la linguistique appliquée qui est apparue et développée au 20^e siècle pour répondre aux lacunes enregistrées par les apprenants des langues étrangères, son objectif principal est de repérer les erreurs interférentielles, commises par ces derniers, et dues à l'influence de leur langue maternelle sur l'apprentissage de la langue étrangère, pour notre cas c'est l'influence de « l'arabe » sur l'apprentissage du « français langue étrangère », elle vise donc à faciliter le passage entre ces deux langues.

Concernant le travail que nous proposons d'effectuer, l'analyse contrastive va porter sur les erreurs commises dans les productions écrites par des apprenants lycéens de la ville de Constantine.

La langue maternelle de ces apprenants, c'est l'arabe ; leur première langue étrangère est le français et leur deuxième langue étrangère est l'anglais, de ce fait, les lacunes dans l'apprentissage des langues étrangères vont être vraiment nombreuses, car ce n'est pas aussi simple d'acquérir une langue étrangère par un élève qui possède déjà un bagage linguistique dans sa langue maternelle. À ce propos, Nehaoua énonce :

« L'apprentissage d'une langue étrangère, donne lieu à la manifestation de plusieurs types d'erreurs. Contrairement à l'apprenant d'une langue maternelle qui part d'un terrain vierge, l'apprenant d'une langue étrangère se trouve confronté à plusieurs problèmes, car il a déjà acquis des connaissances encyclopédiques et procédurales »³⁷.

Sans nier le rôle majeur de l'analyse contrastive qui a pour objet d'étude : « La structure des langues » (la comparaison des règles structurales propres aux langues en contact), dont la comparaison permet de repérer les erreurs commises par les apprenants (sous l'influence de

³⁶Debyser, F. op.cit. p31.

³⁷Nehaoua, L. op.cit. p 85.

leur langue maternelle) et prévoir, ensuite, les difficultés de l'apprentissage des langues étrangères ; il nous a paru utile, dans notre projet de recherche, de faire appel à une autre approche dite « analyse des erreurs » qui a pour objet d'étude le « corpus » ; du fait qu'elle ne se limite pas à la prédiction des lacunes, mais elle présente une concrétisation des erreurs, en se basant sur la description et l'explication. Pour justifier ce choix, Friessouligne que : « *les matériaux pédagogiques les plus efficaces sont ceux qui sont basés sur une description scientifique de la langue à apprendre, comparée avec une description parallèle de la langue maternelle de l'apprenant* »³⁸.

On déduit donc que l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs, sont deux approches complémentaires, à ce fait ; Véronique affirme :

*« L'analyse d'erreurs fournit le moyen d'une prévision des problèmes d'apprentissage et de leur degré de difficulté, alors que l'analyse contrastive, en donne une explication et valide les prévisions. Soit enfin que l'on fasse une place particulière dans le cadre d'une analyse d'erreurs à l'explication contrastive. »*³⁹.

L'analyse des erreurs est une approche développée par plusieurs linguistes ; Selon Besse et Porquier l'analyse des erreurs a un double objectif, l'un théorique et l'autre pratique :

*« L'analyse d'erreurs a alors un double objectif, l'un théorique : mieux comprendre les processus d'apprentissage d'une langue étrangère ; l'autre pratique : améliorer l'enseignement. Ils s'articulent l'un à l'autre : une meilleure compréhension des processus d'apprentissage contribue à la conception de principes et pratiques d'enseignement mieux appropriés, où sont reconnus et acceptés le statut et la signification des erreurs »*⁴⁰.

³⁸Fries, C-C, cité par DuongThi, Q-N. 2012.« Réflexions sur les interférences dues au contact de langues en expression orale en français chez les étudiants d'anglais à l'Institut Polytechnique de Hanoï ». *Synergies paysRiverains du Mékong*, n°4. pp 13-25. p 15.

³⁹ Véronique, G-D. 1983.« *Analyse contrastive, analyse d'erreurs ; Une application de la linguistique à la didactique des langues secondes* ». Thèse de 3ème cycle en Linguistique Française. Université de Provence. p 301.

⁴⁰Besse, H., Porquier, R. 1991. *Grammaires et didactiques des langues*. Didier, collection LAL. Paris. p 207.

De sa part, Perdue présente les étapes d'une telle analyse : « *d'un point de vue chronologique, une telle analyse soulève trois séries de problèmes : 1) trouver l'erreur ; 2) décrire l'erreur ; 3) expliquer l'erreur* »⁴¹.

On peut donc dire que notre analyse sert à identifier les erreurs commises par des apprenants lors de l'apprentissage du français langue étrangère, les décrire et enfin expliquer les raisons de leurs provenances ; de ce fait, il s'agit d'une étude systématique basée sur les principes de la linguistique contrastive et qui a pour objet de découvrir l'origine des erreurs interférentielles commises par des apprenants de la L2, afin de contribuer à l'amélioration de leur apprentissage. À ce sujet, Besse et Porquier déclarent :

*« Les erreurs commises et les difficultés rencontrées par les élèves dans l'apprentissage reflètent bon nombre des points de différence qui seraient automatiquement inclus dans une comparaison bilingue complète [...]. L'analyse systématique des erreurs constantes, à l'aide des catégories et des techniques de la linguistique moderne, ouvre un champ fécond aux recherches ultérieures. En se concentrant sur des points de difficulté les plus évidents, elle apporte une contribution certaine à l'enseignement des langues. [...] L'analyse des erreurs ne saurait remplacer les études contrastives, mais elle offre une solution de rechange qui peut porter plus vite ses fruits »*⁴².

2 Le rôle de l'erreur dans l'apprentissage des langues étrangères

Dans cette approche, les linguistes considèrent les erreurs comme un acte positif qui a une importance majeure dans l'apprentissage des élèves, selon Corder :

*« Dès lors, l'erreur cessait d'être une anomalie, la manifestation d'un certain échec de l'enseignement et de sa méthode, elle devenait une étape obligée de l'apprentissage, une des procédures par lesquelles, l'étudiant maîtrisait progressivement une nouvelle langue »*⁴³.

À ce sujet, Tagliante écrit également :

⁴¹ Perdu, C. 1980. « L'analyse des erreurs : un bilan pratique ». In *Langages : Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, n°57. pp.87-94. p 87.

⁴² Besse, H., Porquier, R. op. cit, p 206.

⁴³ Corder, S-P. 1971. *Interlangue et norme*. In *un parcours au contact des langues*. Didier. Paris. pp 288. p 14.

« Les erreurs ne sont pas des inconvénients inséparables du processus d'apprentissage. Elles sont bien séparables, mais doivent être considérées par l'enseignant plutôt comme une aubaine que comme un inconvénient. Elles sont en effet la preuve que l'apprenant est en train de faire fonctionner son interlangue, que le système est en train de se mettre en place. Elles reflètent une compétence linguistique transitoire, qui correspond à un moment de l'apprentissage, entre énoncés fautifs et l'expression juste »⁴⁴.

3 L'erreur et la faute

Au cours de l'apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant se prend au piège en commettant des erreurs et/ ou fautes et cela se fait sur les deux niveaux ; l'écrit et l'oral. Ces deux termes « erreur » et « faute » ont toujours été confondus et considérés en tant que synonymes alors qu'ils ont des sens différents.

La notion de « faute » est considérée comme étant une transgression d'une norme ; autrement dit ; c'est un écart à une règle qui fait appel à une sanction, elle relève de la responsabilité de l'apprenant qui malgré sa maîtrise, il n'arrive pas à utiliser la forme correcte, d'après Marquillo, les fautes correspondent à « *des erreurs de type (lapsus) inattention/fatigue que l'apprenant peut corriger (oubli des marques de pluriel, alors que le mécanisme est maîtrisé)* »⁴⁵.

Quant à l'erreur, elle est considérée comme un écart à une règle que l'apprenant ignore, elle ne révèle pas de sa responsabilité, car il l'a commise de façon inconsciente et involontaire, en d'autres termes elle est liée à la compétence de l'apprenant, selon Marquillo, les erreurs : « *relèvent d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en chevaux lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier)* »⁴⁶.

Pour mieux cerner la différence entre ces deux notions, on ajoute les définitions proposées par le dictionnaire « Petit Robert ».

⁴⁴Tagliante, C. 1994. *La classe de langue*. Cité par Nehaoua, L. op.cit. p 84.

⁴⁵Marquillo, L. 2009. Cité par HÜSEYİN GÜMÜŞ, L-D, « De la Faute à l'erreur une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE ». *Synergies Turquie*. n°2. pp 125-138. p 128.

⁴⁶ Ibid. p 127.

La faute est considérée comme : « *Erreur choquante, grossière, commise par ignorance* »⁴⁷.

L'erreur est considérée comme : « *Un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement ; jugement, faits psychiques qui en résultent.* »⁴⁸.

4 Types d'erreurs

Dans l'apprentissage des langues étrangères, on distingue deux types d'erreurs.

4.1 Erreurs intralinguales

Ce type d'erreurs commis par l'apprenant provient essentiellement d'un mauvais apprentissage de la langue cible, en d'autres termes ; ces erreurs proviennent de la langue cible elle-même. À ce sujet Khelefsouline :

« *Quand nous parlons des erreurs intra-linguales, nous mettons en évidence des erreurs qui ne pouvaient pas provenir d'un phénomène d'interférence et qui semble provenir de phénomènes rencontrés lors de l'acquisition de la langue maternelle chez l'enfant. La sur généralisation par exemple est due au fait que l'apprenant applique de manière erronées une règle de la langue cible* »⁴⁹.

Les erreurs intralinguales ne sont commises sous l'influence d'aucune autre langue, mais elles sont dues à l'ignorance des particularités de la langue cible elle-même, selon Abdeli : « *les erreurs d'ordre intra-linguales, c'est-à-dire qu'on pourrait leur trouver des explications à partir des lacunes dans le système de la langue même* »⁵⁰.

4.2 Erreurs interlinguales

L'apprentissage des nouvelles langues étrangères va imposer ses savoirs, il y'a certainement un contact entre la langue maternelle de l'apprenant et la langue étrangère qu'il apprend ce qui en résulte des « interférences » ou des « transferts négatifs » dits

⁴⁷ Robert, P. 1985. *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert. Paris. p 684

⁴⁸ Ibid.

⁴⁹ Khlef, H. 2006 -2007. « *Étude morphosyntaxique des constructions prépositionnelles. Cas des écrits des étudiants de 4^e année français de l'université de Ouargla.* ». Mémoire de magistère. Université de Ouargla. pp 11-12.

⁵⁰ Abdelli. R. 2004. « *Analyse d'erreurs dans les productions écrites d'élèves de première année secondaire* ». Mémoire de magistère. Université de Bejaïa. p 123.

interlinguistiques, elles sont dues donc, à l'influence de la langue maternelle de l'apprenant sur l'apprentissage de la langue étrangère.

À ce propos, Abdelliaffirme que : « *les erreurs seraient d'ordre interlingual, c'est-à-dire le produit des interférences, signe d'une contamination linguistique résultant du contact de la langue cible, le français avec la langue source* »⁵¹.

Oztokatajoute : « *Les erreurs interlinguales sont celles qui proviennent en général de l'interférence, c'est-à-dire des transferts négatifs que fait l'apprenant de sa langue maternelle à la langue étrangère qu'il est en train d'apprendre* »⁵².

Selon Rabadiet Odeh: « *...on distingue deux types d'erreurs : erreurs de performance et erreurs de compétence* »⁵³.

4.3 Erreurs de compétence

« La compétence » désigne le savoir que chaque individu possède sur sa langue d'apprentissage grâce auquel, il peut produire et prononcer de nouveaux énoncés, il lui permet aussi de distinguer entre les énoncés corrects et incorrects. D'après Siouffiet Raemdonck :

*« La compétence désigne la connaissance implicite qu'un sujet parlant possède sur sa langue. Cette connaissance implique la faculté de comprendre et de produire, à partir d'un nombre fini de règles, l'ensemble infini des phrases grammaticales d'une langue (cet ensemble comprenant des phrases que le locuteur n'a jamais entendues). Cette connaissance implique également la capacité de distinguer les énoncés bien formés de ceux qui ne le sont pas, les phrases ambiguës ou les phrases inacceptables »*⁵⁴.

Besseet Porquierconfirment que :

« Il s'agit des erreurs que l'apprenant ne peut pas corriger. L'apprenant en commet non pas à cause d'une inaptitude, mais à

⁵¹ Ibid.

⁵² Öztokat, N. 1993. « Analyse des erreurs/analyse contrastive ». In *Grammaire et Didactique des langues*, la Turquie. n° 590. pp 66-76. pp 69-70.

⁵³ Rabadi, N et Odeh, A. 2010. « L'analyse des erreurs en FLE chez les apprenants jordaniens et bahreïniens ». *Jordan Journal of Modern Languages and Littérature*. n°2. pp163-177. p 166.

⁵⁴ Siouffi, G., Raemdonck, D –V. 2012. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal. Paris. p 90.

cause de son niveau de connaissance de la langue étrangère étudiée à un moment donné »⁵⁵

Enfin, ces erreurs sont dues à un mauvais apprentissage de la langue cible.

4.4 Erreurs de performance

« La performance » est l'exploitation ou le bon usage de la compétence ; c'est la capacité de choisir des mots afin de transmettre un message efficace. Selon Siouffiet Raemonk: *« le concept de performance, assez proche du concept saussurien de parole, alors la performance désigne la mise en œuvre effective de la compétence linguistique dans des actes de parole, qui sont chaque fois différents »⁵⁶*.

Il s'agit des erreurs que l'apprenant commet par inattention ou oubli de certaines règles. Besse et Porquier affirment que l'apprenant peut se rendre compte et corriger, car il connaît la règle qu'il a transgressée, elle est donc qualifiée, selon eux, de « faute ». Ils énoncent: *« Il s'agit des erreurs d'inattention passagères, d'oubli, de "lapsus", dues à des distractions, à la fatigue ou au stress survenant lors des épreuves aboutissant à une perturbation dans l'application d'une règle pourtant connue »⁵⁷*. Besse et Porquier.

Après avoir abordé la situation sociolinguistique en Algérie, l'analyse contrastive et l'analyse des erreurs, nous voulons éclairer l'impact de la situation sociale des apprenants sur l'apprentissage des langues étrangères.

III) L'impact de l'état social des apprenants sur l'apprentissage des langues étrangères

Depuis longtemps, les enseignants ainsi que les chercheurs et spécialistes s'intéressent à la notion de « classe sociale » et son impact sur l'apprentissage des langues étrangères, ils reconnaissent bien son importance ainsi que son influence, le plus souvent possible, dans l'apprentissage en général et l'apprentissage des langues étrangères en particulier.

1 La notion de « classe sociale » :

Inspirée de la théorie matérialiste de Karl Marx ; ce dernier pense que, l'individu est socialement positionné selon sa place dans le système de production ; cela signifie que les classes sociales sont définies par la place qu'elles occupent dans la production matérielle.

⁵⁵ Besse, H., Porquier, R, op.cit. p 209.

⁵⁶ Siouffi G et Raemdonck D-V. op.cit.

⁵⁷ Besse. H et Porquier. R. op.cit.

Selon Marx: la catégorisation de ces classes sociales se fait selon des facteurs sociologiques et économiques : genre de vie, intérêts, culture proche et une conscience sociale.

La plupart des sociologues ayant été inspiré de la pensée marxiste supposent que la société peut être divisée en cinq groupes sociaux ou classes sociales selon l'activité socioprofessionnelle :

La première est celle des ouvriers, la seconde englobe les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises, la troisième classe concerne les professions intermédiaires la quatrième représente les employés et les fonctionnaires (la fonction publique), la cinquième classe tient compte des cadres de professions intellectuelles. Plus les indices socio-économiques sont élevés, plus la classe est favorisée par rapport aux autres classes.

2 Rapport entre classe sociale ou situation sociale et niveau scolaire

Les rapports entretenus entre la classe sociale de l'apprenant et son niveau scolaire sont évidents, ainsi ce qu'elle affirme Medane en disant :

« Les rapports entretenus avec une langue étrangère (ou une 2^e langue en général) sont également particuliers mais aussi complexes car utiliser une langue étrangère n'est pas seulement se conformer à de nouvelles règles phonologiques, syntaxiques, morphologiques, lexicales, etc. – considérées comme des éléments structuraux –, mais aussi se conformer à des éléments non-structuraux qui peuvent être d'ordre socioculturel - tels que : l'âge, le milieu, le statut social - ou psychologique comme la loyauté envers la langue maternelle, l'aptitude individuelle, les attitudes personnelles ou stéréotypées, etc... »⁵⁸.

Pour mieux expliquer cette relation, il nous a paru opportun d'aborder la théorie du déficit linguistique des classes socialement défavorisées de « Bernstein ».

⁵⁸Medane, H. 2015. « L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie », *TIPA, Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, n° 31. p 4.

3 La théorie du Bernstein : « Le déficit linguistique des classes socialement défavorisées »

La théorie du déficit linguistique des classes socialement défavorisées est élaborée par le linguiste anglais Basil Bernstein, elle est aussi appelée par ce dernier : « La théorie des codes sociaux »⁵⁹, du fait que ce linguiste, après avoir accompli un certain nombre d'enquêtes, il développe une distinction entre ce qu'il appelle « code élaboré » et « code restreint ».

Ce linguiste défend l'idée que les enfants issus des classes socialement défavorisées (socioéconomique et socioculturelles) ; autrement dit, ceux qui appartiennent aux milieux populaires ne maîtrisent pas bien le français.

Cependant, les enfants qui sont issus des classes socialement favorisées (socio-économique et socioculturelle) ou bien qui appartiennent aux familles riches ou/et intellectuelles maîtrisent mieux cette langue. Ainsi, il affirme :

« Les capacités linguistiques d'un individu dépendent directement de son expérience psychologique et sociale. Comme les individus occupent des positions sociales inégales, ils acquièrent des expériences différentes de même qu'ils maîtrisent des codes sociolinguistiques divers »⁶⁰.

Il estime donc que les individus socialement défavorisés ont accès à moins de compétences expressives leur code est donc « restreint », alors que les individus socialement favorisés ont un code dit « élaboré » qui est transmis par l'école.

En tant que professeur de sociologie de l'éducation (Institute of Education, Université de Londres), Basil Bernstein voulait toujours montrer que le système éducatif est en relation avec la catégorisation sociale (des points de vue : socio-économique et socioculturelle), à ce sujet, il déclare :

"La théorie des codes affirme qu'il y a une répartition inégale, liée à la classe sociale, des principes de communication porteurs de

⁵⁹Bernstein, B.1990.*Class, codes and control*, [Classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social, la restructuration du discours pédagogique]. Routledge. Londres. p 118-119.

⁶⁰Bernstein, B. 1975. *Langage et classes sociales : codes sociolinguistiques et contrôle social*. Minuit. Paris. p 40.

privilèges/.../et que la classe sociale, indirectement, établit la classification et l'énoncé du code élaboré transmis par l'école, de manière à faciliter et perpétuer son acquisition inégalitaire. Dès lors à la théorie des codes n'accepte ni l'idée d'un déficit ni celle d'une différence, mais attire l'attention sur les liens entre les macro-relations de pouvoir et la micro-pratique de transmission, d'acquisition et d'évaluation, ainsi d'ailleurs qu'avec le positionnement ou non en faveur du caractère original de ces pratiques »⁶¹.

En s'inspirant de cette pensée, on peut dire que dans l'apprentissage des langues étrangères ; les élèves dont le code est *restreint* prouvent des difficultés de prévoir la structure syntaxique adéquate au contexte (sa langue est caractérisée par : l'usage des phrases courtes à syntaxe pauvres, l'usage simple ou répétitif des conjonctions ou des locutions conjonctives, usage rigide des adjectifs ...), contrairement aux élèves dont le code est *élaboré*, qui prouvent plus de capacité à s'exprimer (une langue caractérisée par le choix pertinent des éléments de la syntaxe et du vocabulaire).

Ces différenciations linguistiques liées aux différenciations sociales, économiques et culturelles, sont à l'origine de la réussite des élèves sociales favorisées, mais aussi de l'échec scolaire des élèves appartenant aux classes sociales défavorisées. Afin de remédier à ce problème, Bernstein propose à ces élèves l'acquisition du « code élaboré » (des modes et des comportements langagiers adéquats aux contextes).

Cette vision suppose donc qu'il ait toujours une variété linguistique adéquate, permettant de maintenir une bonne communication entre les individus, à savoir le statut socioculturel de chacun parmi eux car par exemple ; on parle différemment à un enseignant qu'à un « élève ».

Enfin, ce linguiste anglais veut montrer que le choix des variétés du langage est socialement déterminé (situation sociale, économique, culturelle ...).

4 Les facteurs sociaux de l'échec/réussite scolaire

Selon le sociologue de l'éducation Boulahcen:

⁶¹Bernstein, B. op.cit.

« Les facteurs sociaux de l'échec scolaire sont étroitement liés au milieu socio-familial des élèves. De nombreuses recherches ont été faites sur l'intervention des variables sociales dans le processus de scolarisation et notamment sur le problème de l'échec scolaire. Les variables mises en œuvre sont le statut socio-économique de la famille, le niveau d'instruction des parents et la relation parents/élèves. »⁶².

De ce fait, on constate une nette corrélation entre les variables sociales des apprenants et leur réussite/échec scolaire.

Selon les chercheurs en sociologie de l'éducation, le facteur le plus important est psychologique.

a- Le facteur psychologique

La réussite/l'échec scolaire dépendent d'un facteur psychologique, si l'élève est psychiquement équilibré, il pourra réussir dans son apprentissage (en général et l'apprentissage du français langue étrangère en particulier) et inversement, pour Boulahcen: *« Réussite scolaire, âge des élèves, aspiration des enfants sont sous la dépendance d'un facteur unique qui, au début, n'est guère économique et financier, mais psychologique et culturelle »⁶³*

b- Le facteur familial

Concernant le facteur familial Merazga énonce :

«Les statiques montrent que les élèves provenant de familles économiquement privilégiées ont beaucoup plus de chance de se trouver à l'université que leurs compagnons venant d'autres milieux-sociaux (car les milieux économiquement privilégiés ont, le plus souvent, un plus grand accès aux moyens de la culture comme les voyages, les ordinateurs ou les leçons particulières...) »⁶⁴.

⁶²Boulahcen, A. 2000. *Sociologie de l'éducation, les systèmes éducatifs en France et au Maroc : Étude comparative*, Casablanca, Afrique Orient. p 186.

⁶³ Ibid. p 177.

⁶⁴Merazga, G. 2005. *« L'activité de Reconstitution de texte comme motivation d'un apprenant du F.L.E. Cas des élèves de 1ère année secondaire du lycée mixte de N'gaous BATNA »*. Mémoire de magistère. Batna. p 39.

Le mode de vie, les habitudes sociales et culturelles de la famille influencent certainement l'apprentissage de leurs enfants.

Contrairement aux élèves appartenant aux classes sociales défavorisées, les élèves ayant un cadre social élevé (familles favorisées) sont pris en charge de façon à ce qu'ils puissent avoir un accès aux divers moyens culturels, notamment ceux qui concernent l'apprentissage des langues étrangères (bibliothèques, internet, livres, ordinateurs, dictionnaires ...).

c- Facteur social

Merazgaénonce que : « *L'école peut être analysée comme un filtre social (...) les mécanismes de filtrage sont multiples et peuvent être analysés notamment par le biais de facteurs économiques et psychologiques* »⁶⁵

L'école est l'image de la société, l'élève qui appartient à une société subit certainement son influence et peut être aussi influent dans cette société. L'influence de la situation sociale des apprenants sur l'apprentissage du français langue étrangère est donc une vérité évidente.

Conclusion

Au cours de ce chapitre, nous avons essayé de mettre en lumière, les différents concepts et notions qui se rapportent à notre objet d'étude, à savoir ; la situation sociolinguistique en Algérie, les langues en présence, la langue maternelle, la langue étrangère, sans oublier le statut du français langue étrangère faisant objet de notre étude.

Ajoutant à cela, le phénomène du contact de langues en Algérie et quelques implications qui en résultent tels que : le plurilinguisme, le bilinguisme (social et scolaire). L'interférence figure parmi les principaux obstacles que rencontrent les apprenants au cours de l'apprentissage du français langue étrangère.

De plus, on a essayé d'expliquer la linguistique contrastive et l'analyse des erreurs qui sont deux approches complémentaires mises au service de l'apprentissage des langues étrangères.

Enfin, on s'est aussi intéressé à l'impact de la situation sociale des apprenants sur leur apprentissage du français langue étrangère, mettant en exergue quelques notions qui sont en relation avec cette vision comme : la notion de « classes sociale », la relation entre classe

⁶⁵ Ibid. p 43.

Chapitre I : Aspects théoriques et méthodologiques

sociale et niveaux scolaires des apprenants, la théorie du déficit linguistique des classes socialement défavorisées du Bernstein

Partie pratique

Analyse et classification des erreurs

Introduction

Dans les deux chapitres de cette partie, il sera question d'analyse, nous procédons à l'étude du corpus qu'on a collecté auprès du lycée « El-Hourria » à Constantine qui constitue le terrain de notre enquête.

Sachant que notre travail s'inscrit dans le cadre de la linguistique contrastive, il est également enrichi par une analyse sociolinguistique et statistique complémentaire, basée sur la situation sociale des apprenants de cet établissement.

Dans un premier moment, nous nous sommes intéressés à l'analyse contrastive des erreurs intralinguales commises dans les productions écrites des lycéens de la deuxième année secondaire (classes scientifiques).

Dans un deuxième moment, nous procédons à l'analyse contrastive des erreurs interlinguales, nous ajoutons une analyse statistique et sociolinguistique complémentaire des erreurs relevées des productions orales des élèves ayant niveaux et filières différents, basée sur des variables de leur situation sociale (filière d'étude, lieu et environnement de résidence, niveau d'instruction des parents et leur cadre fonctionnel) afin d'approfondir et d'enrichir notre investigation.

1 Description et collecte du corpus

Le corpus sur lequel nous allons réaliser notre analyse est collecté auprès du lycée El-Hourria à Constantine, ce choix est conditionné par des raisons beaucoup plus pragmatiques, un lycée qui se situe au centre-ville ; près de l'école des beaux-arts et du musée Cirta, connu par sa réputation et la diversité des classes sociales des élèves qui le fréquentent ; autrement dit, une grande ville telle celle dont on parle nous semble être un milieu de diversité par excellence (couches sociales favorisées et défavorisées) ce qui nous permet d'aboutir à des résultats fiables et crédibles.

Les sujets qui ont fait objet de notre enquête sont des élèves de deuxième et troisième année secondaire comportant différentes filières (sciences expérimentales, lettres et philosophie, lettres et langues étrangères, mathématique et technique).

Notre corpus est composé de :

- 1- Erreurs identifiées dans des copies de l'expression écrite qui sont en nombre de 22 copies.

Le sujet de production écrite qui a été proposé aux élèves de 2^e année secondaire (classe scientifique), portant comme thème « le travail de la femme dans la société algérienne », nous a servi de support à l'établissement de ce corpus, d'une part et pour l'analyse contrastive des erreurs, d'autre part.

Sujet :

Le journal de votre lycée a relancé ce débat à l'occasion de la journée mondiale de la femme

« Le travail de la femme est le sujet principal des débats dans notre société. Certains pensent que la femme devrait rester au foyer pour s'occuper de sa maison, son mari et ses enfants. D'autres, par contre, affirment qu'elle devrait avoir des préoccupations personnelles (travail) qui l'aideraient à s'épanouir dans sa vie personnelle et à s'assurer une autonomie financière. »

Rédigez un texte argumentatif dans lequel vous exprimez votre point de vue sur ce sujet en vous appuyant sur des arguments et des exemples concrets.

2- Erreurs identifiées dans des expressions orales réalisées par six élèves, qui ont été choisies selon des critères sociaux bien précis (on a accompli une enquête sur leur situation sociale), dont la durée totale des enregistrements (réalisés avec un diathophone) est de quatre minutes.

La consigne qui leur a été présentée porte sur le même thème de l'expression écrite.

En tant qu'enseignante, les deux activités sont accomplies sous ma responsabilité, lors des séances de l'expression écrite et l'expression orale dont la durée est d'une heure (1) pour chaque épreuve.

Une fois le corpus collecté, nous avons procédé immédiatement à un relevé des erreurs présentes dans les productions écrites et orales et nous les avons analysées en suivant quelques démarches et méthodes.

2 Classification et analyse du corpus

Avant d'entamer notre analyse, nous rappelons que notre partie pratique se compose de deux chapitres : le premier sert à une analyse contrastive des erreurs intralinguales manifestantes dans la production écrite des élèves ; le deuxième sert à une analyse contrastive des erreurs interlinguales, enrichi par une analyse statistique et sociolinguistique des erreurs de la production orale.

3 Méthodologie

3.1 Méthode de l'analyse contrastive

L'analyse contrastive des erreurs relevées des productions écrites des élèves est la partie principale de notre investigation.

Nous avons d'abord lu les copies une fois en totalité afin d'avoir une idée générale sur leur contenu, puis ; nous les avons relues plusieurs fois pour nous familiariser avec les erreurs commises.

Grâce à ces relectures, on a pu réaliser une ébauche de classification portant sur les types d'erreurs qu'on a pu repérer.

Par la suite, nous avons élaboré notre propre grille typographique des erreurs (tout en s'inspirant des travaux et études d'auteurs faites à ce sujet : Nina Catach ; « In N. CATACH, L'orthographe française, p.288, Nathan1980, « Laurent Gourvez, Espe de Bretagne (22), février 2014 » ; Astolfi, 1997 ; Anctil 2010),

Puis, on les a classées selon leurs types, en rassemblant celles qui présentent des caractéristiques communes ; nous avons ainsi abouti au classement : (Erreurs lexicosémantiques, morphosyntaxiques, orthographiques ou/et phoniques).

Après avoir relevé les erreurs commises dans les copies des élèves, nous les avons classées en deux grands axes (le premier consiste à analyser les erreurs interlinguales) et (le deuxième consiste à analyser les erreurs intra-linguales) à travers lesquels nous les avons décrites et identifiées les raisons de leurs provenances et enfin nous avons proposé des corrections à ces erreurs.

On a tenté de repérer et analyser toutes les erreurs commises par les apprenants, en dépit de leurs répétitions sur les copies.

Cette analyse sera récapitulée statistiquement et illustrée à l'aide d'histogramme afin de confirmer notre contribution à dévoiler l'ambiguïté que porte notre problématique et atteindre les objectifs déjà stipulés.

3.2 Méthode de l'analyse sociolinguistique

Afin de mieux cerner notre sujet d'étude et vérifier le bien-fondé de notre hypothèse qui est ; l'influence de la situation sociale de l'apprenant sur son apprentissage du français langue étrangère ; nous avons opté pour cette méthode de recueil de données :

Partie pratique : Analyse et classification des erreurs

Dans un premier lieu, nous avons présenté à nos enquêtés notre questionnaire et par la suite nous leur présentons le sujet de l'expression orale afin d'enregistrer à l'aide d'un diatophone leurs réponses au questionnaire et au sujet de la production orale en même temps.

Ensuite, après avoir accompli la tâche précédente, nous procédons à l'écoute des (6) enregistrements dont il est question d'analyse pour la première fois afin de nous constituer une idée, puis, nous les avons réécoutés séparément à maintes reprises pour identifier l'état social de chaque enquêté ainsi que les erreurs qu'il commet. Après, nous passons à la classification de ces erreurs selon leurs types (erreurs phonétiques, lexico-sémantiques et morphosyntaxiques) après avoir transcrit les expressions orales sur brouillon.

Enfin, nous avons passé au recensement des résultats pour expliquer leurs différences quantitatives et qualitatives en se basant sur des variables sociales de nos enquêtés (niveau et filière d'étude, lieu et environnement de résidence, niveau d'instruction des parents et leur cadre fonctionnel).

Notre analyse serait donc descriptive et évaluative en se basant sur des critères sociolinguistiques (tout en s'inspirant de l'approche du déficit linguistique des couches sociales défavorisées du Bernstein)

À la fin, cette analyse sera récapitulée et illustrée à l'aide des histogrammes afin de confirmer l'influence de l'état sociale sur l'assimilation et la maîtrise de la langue française par des élèves algériens en cours d'apprentissage d'une langue étrangère (le français).

Chapitre II

Analyse contrastive des erreurs intralinguales

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons nous intéresser à l'analyse contrastive des erreurs intralinguales manifestantes dans les productions écrites des apprenants lycéens.

1 Tableaux des erreurs intralinguales

1.1 Tableau des erreurs lexico-sémantiques

Erreurs	Explication	Correction
<p>- (...) quand elle est <u>a</u>la maison.</p> <p>-C'est grace<u>a</u> femme.</p> <p>-(...) la société <u>a</u>besoin d'un femme(...).</p>	<p>Erreurs lexico-sémantiques dues à une confusion de terme de son et /ou de formes identiques mais de sens différents autrement dit ; les homophones.</p> <p>-Les apprenants confondent entre la préposition « à » et le verbe avoir conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier.</p>	<p>-Quand elle est à la maison.</p> <p>-C'est grâce à la femme.</p> <p>-(...) la société a besoin d'une femme (...).</p>
<p>-Donc, le travail des femmes <u>ett</u>ré important (...).</p> <p>- (...) <u>est</u> en plus de <u>sa</u> (...).</p> <p>-(...) le travail de la femme est bien pour la famille <u>est</u> la société.</p>	<p>a) Erreurs lexico-sémantiques relatives à l'homophonie.</p> <p>- Les apprenants confondent entre la conjonction de coordination « et » et le verbe « être » au présent de l'indicatif conjugué avec la troisième personne du singulier « est »</p> <p>b) Erreur lexico-sémantique relative à l'homonymie l'élève confond entre « sa » adjectif possessif et « ça » adjectif démonstratif, en plus, il a mal choisi cet adjectif démonstratif qui est propre à l'oral ; il aurait dû utiliser à sa place l'adjectif démonstratif « cela ».</p>	<p>-Donc, le travail des femmes est très important (...).</p> <p>-(...) et en plus de cela.</p> <p>-(...) le travail de la femme est une bonne chose pour la famille et la société.</p>
<p>-L'un de <u>ses</u>proffessions chez l'homme.</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à une confusion de terme de sons identiques, mais de sens et de formes différents ;</p>	<p>-L'un de ces professions chez l'homme.</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	<p>autrement dit : <u>les homophones</u>.</p> <p>-L'apprenant confond « <u>ses</u> » adjectif possessif et « <u>ces</u> » adjectif démonstratif.</p>	
<p>-(...) par ce qu'<u>elle fait des éducations pour se travail</u>.</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues à :</p> <p>a) - Une confusion entre les homophones « se » pronom réfléchi de la forme pronominale du verbe, et « ce » adjectif démonstratif.</p> <p>b) - Un choix erroné d'unités lexicales entraînant une ambiguïté dans la compréhension du message ; l'élève veut dire que « la femme qui fait des études a le droit de travailler », mais il n'a pas choisi les termes adéquats pour exprimer son idée correctement.</p>	<p>-(...) car elle a fait des études donc elle a le droit au travail.</p>
<p>- (...) je suis pour le <u>travaille</u> de la femme (...).</p> <p>-(...) je suis pour et avec la femme qui <u>travail</u>.</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues à une confusion de terme de sons identiques, de formes relativement voisines et de sens différents ; autrement dit des homophones.</p> <p>-L'apprenant confond entre « <u>travaille</u> » ; le verbe « <u>travailler</u> » conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier et « <u>travail</u> » ; le nom de ce verbe.</p>	<p>- (...) je suis pour le travail de la femme (...).</p> <p>-(...) je suis pour la femme qui travaille.</p>
<p>-(...) la femme <u>solidaire</u> son mari et <u>ces</u> enfants(...).</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques relative à l'homonymie.</p> <p>-L'apprenant confond entre l'adjectif démonstratif « <u>ces</u> » et l'adjectif possessif « <u>ses</u> ».</p>	<p>-(...) la femme aide son mari et ses enfants.</p>
<p>-Elle a le droit d'assurer son <u>revenir</u> et son <u>futur</u>.</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à une confusion de lexies par analogie, l'élève</p>	<p>-Elle a le droit d'assurer son</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	confond entre « revenir », un verbe et « revenu », le nom de ce verbe.	revenu et son avenir.
<u>En</u> peu aussi dite pour <u>changée</u> l'idée entre la femme et l'homme.	Erreurs lexico-sémantiques dues à : a) - Confusion de deux lexies de son et de forme relativement voisins : « en » préposition et « on » pronom indéfini (sujet du verbe pouvoir). b) - Confusion par analogie de deux termes de sens et de formes relativement voisins : « <u>échanger</u> » et « <u>changer</u> ».	On peut aussi dire pour échanger les idées entre la femme et l'homme.
-(...) car, elle <u>faut</u> rester à son maison.	-Erreur lexico-sémantique due à un emploi impropre du verbe « <u>falloir</u> », alors que l'apprenant aurait dû utiliser le verbe « <u>devoir</u> » à sa place.	-(...) , car elle doit rester à la maison.
-(...), la femme qui travaillé produit les <u>dilication</u> .	-Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical, dues à l'usage de lexies existantes dans la langue et que l'élève a déformées. -L'apprenant utilise « <u>dilications</u> » au lieu de « <u>délectation</u> » qui veut dire bonheur et bien-être.	-(...), la femme travaille pour sa délectation.
-Le travail de la femme (...).	-Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical -L'apprenant emploie « travail » (lexie déformée) au lieu de « travail ».	-Le travail de la femme.
-(...) préoccupations personnelles (...). - <u>réoccupations</u> personnelles.	- Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical. -L'apprenant a déformé la lexie existante dans la langue française ; préoccupations en utilisant à sa place « préoccupations ». - « <u>réoccupations</u> » au lieu de	-(...) préoccupations personnelles (...). -préoccupations personnelles.

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	« préoccupations ».	
-D'abord, problèmes avec l'ébou.	- Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical -L'apprenant a déformé la lexie existante dans la langue « époux » en utilisant à sa place « ébou ».	-D'abord, les problèmes avec l'époux.
-(...) il faut préciser qu'une femme <u>exorcedéjà</u> une fonction <u>au son</u> de la maison.	- Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical. -L'apprenant a déformé la lexie existante dans la langue : « exerce » en la remplaçant par « exorce ». -Il a aussi remplacé « au sein » par « au son ».	-(...) il faut préciser qu'une femme <u>exercedéjà</u> une fonction au sein de la maison.
-(...) beaucoup des fêtes s'organisent pour <u>bonnoré</u> cette occasion.	-Erreur lexico-sémantique relative soit au barbarisme lexical ou à une création lexicale éronnée : 1/- l'apprenant a déformé la lexie existante « honorer » en la remplaçant par « bonnoré ». 2/- l'apprenant veut dériver un verbe de l'adjectif « bon », il a commis une erreur.	-(...) beaucoup de fêtes s'organisent pour honorer cette occasion.
-La travaieux.	- Erreur lexico-sémantique relative au barbarisme lexical. -L'apprenant a déformé la lexie existante : « la travailleuse » en la remplaçant par : « travaieux ».	-la travailleuse. (ou la femme active).
-(...) elle gagné des argents est <u>consultez</u> leur rêves.	-Erreur lexico-sémantique due à une impropriété. -L'apprenant fait un choix impropre du verbe ; « consulter » alors qu'il aurait dû utiliser le verbe « réaliser » ou	-(...) elle gagne de l'argent et réalise ses rêves.

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	« exaucer ».	
-On a besoin des <u>doctrices</u> , des <u>enseignates</u> (...).	-Erreurs lexico-sémantiques dues à : 1/- une création lexicale erronée d'une forme inexistante - l'apprenant a générée une nouvelle lexie « doctrine » à partir d'une règle de dérivation morphologique pourtant productrice en français (directeur → directrice). 2/- une déformation du mot : « enseignante » en utilisant : « enseignates »	-On a besoin de femmes docteurs, d'enseignantes (...).
-(...) l'homme ne peut pas vivre son femme et le <u>sense contraire</u> .	-Erreur lexico-sémantique due à un choix lexical impropre. -L'apprenant a mal exprimé son idée en utilisant l'expression : le « sens contraire », alors qu'il aurait dû utiliser l'adverbe « inversement » pour l'exprimer correctement.	- (...) l'homme ne peut pas vivre sans la femme et inversement.
- <u>La femme elle a le droie de travail dans les domaines qui peuve</u> .	Erreur lexico-sémantique due à des choix inadéquats d'unités lexicales dans la phrase ce qui a entraîné une ambiguïté dans la compréhension ; il s'agit d'une phrase mal-dite.	-La femme a le droit de choisir son domaine de travail.
-(...) <u>même il ne pas les argents mais il rendu heureux tant qu'il les collecte</u> (...).	-Erreur lexico-sémantique due à un choix spontané et non homogène d'unités lexicales de la part de l'apprenant, ce qui a donné lieu à une phrase sémantiquement incorrecte.	-(...) même si elle n'a pas d'argent, elle sera heureuse quand elle les collecte (...).
-D'bord, le travail de la femme est très importante dans la vie pour être <u>culturé</u>	-Erreurs lexico-sémantiques : 1/- relative au barbarisme ; l'usage d'une lexie existante, mais que l'élève a	-D'abord, le travail de la femme est très

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

<p>et <u>classé avec les pays développés</u>.</p>	<p>déformée : « cultivé » au lieu de : « cultivé ».</p> <p>2/- choix impropre de quelques unités ce qui a donné une phrase mal-exprimée.</p>	<p>important dans la vie pour qu'elle soit cultivée et qu'elle puisse atteindre le niveau des sociétés des pays développés.</p>
<p>- (...) enfin, <u>faire charger le travail sur la femme</u> (...).</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à un choix erroné du vocabulaire.</p> <p>-L'apprenant a mal choisi les mots et il a écrit une phrase mal-dite (incorrecte).</p>	<p>-(...) enfin, la femme travailleuse est soumise à des contraintes en plus (...).</p>
<p>-Le travail de la femme <u>bien</u> et <u>movèse</u> dans la vie.</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues à des impropriétés.</p> <p>-L'apprenant a mal choisi les mots : il a utilisé « bien » au lieu de « bienfaits » et « mauvaises » au lieu d'« inconvénients » ou « méfaits ».</p>	<p>-Le travail de la femme a des bienfaits (avantages) et des méfaits (inconvénients) dans la vie.</p>
<p>(...) par ce qu'<u>elle fait des éducations pour se travail</u>.</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à une confusion par analogie sémantique entre deux termes qui sont proches au niveau de leur sens : « éducation » et « étude », ce qui entraîne des lacunes dans la signification du message.</p> <p>-L'apprenant veut dire que la femme a fait des études c'est pourquoi elle a le droit de travailler.</p>	<p>- (...) puisqu'elle a étudié, elle a le droit de travailler.</p>
<p>-(...) elle <u>efforcçant</u> pour aider leur <u>marier</u> dans le <u>défraiements</u> (...).</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues à :</p> <p>-l'usage d'une lexie inexistante : « défraiements » dans la langue française, ce qui a empêché l'élève</p>	<p>- (...) elles s'efforcent pour aider leurs maris à couvrir leurs</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	d'exprimer correctement son idée. -confusion des deux lexies : « marier » et « maris ».	dépenses.
-(...) je suis pour la femme qui travaillé par ce que <u>elle faire des les dilications.</u>	-Erreur lexico-sémantique due à un choix erroné de quelques unités lexicales et au non-respect de la composante sémantique de la phrase ce qui a donné une phrase mal dite (incorrecte).	-(...) je suis avec la femme qui travaille pour son bien-être.
-(...) le travail de la femme aide <u>le économie pour être mieux.</u>	-Erreur lexico-sémantique due à un choix impropre de quelques unités lexicales. -L'apprenant a mal choisi l'expression « être mieux » dans ce contexte.	-(...) le travail de la femme aide l'économie à s'épanouir.
-(...) Elle va être une femme forte <u>pour être</u> indépendante.	-Erreur lexico-sémantique due à l'usage de lexies sans importance dans la phrase (répétition de ; être). -L'apprenant a écrit une phrase mal-dite.	-Elle va être une femme forte et indépendante.
-en conclusion <u>il faut que lesser lui qui déci décide.</u>	-Erreur lexico-sémantique due à une mauvaise segmentation de lexies dans la phrase. -L'apprenant a écrit une phrase mal-dite (incorrecte).	-En conclusion il faut lui laisser la décision.
-le travail de la femme avait un grand valeur dans la société et très important <u>ce jour là</u> par rapport <u>l'année passé.</u>	-Erreurs lexico-sémantiques dues à des impropriétés. -L'apprenant fait un choix impropre de l'expression : « ce jour-là » ; alors qu'il aurait dû utiliser « de nos jours » pour exprimer correctement son idée. -Il a commis une deuxième impropriété de l'expression : « l'année passée » ; alors qu'il aurait dû utiliser « au passé ».	-(...) le travail de la femme a une grande valeur dans la société, il est plus important de nos jours qu'au passé.
-enfin, je croire que <u>letravail</u>	-Erreur lexico-sémantique due à une	-Enfin, je crois

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

<p><u>de la femme devrait avoir est un</u> <u>préoccupation personnelles,</u> <u>être heureux, présente votre</u> <u>humanité...</u></p>	<p>mauvaise distinction d'unités lexicales dans la phrase et aussi à des choix erronés de quelques unités ce qui a entraîné des difficultés dans la compréhension et a empêché l'apprenant à exprimer correctement et clairement son idée.</p>	<p>que le travail de la femme est une préoccupation personnelle ; elle sera heureuse si elle travaille et aide l'humanité.</p>
<p>-<u>Alors que la protège et la respecte(...).</u></p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues au non-respect de la composante sémantique pour exprimer l'obligation par l'apprenant, car il a un vocabulaire pauvre. -L'apprenant n'a pas exprimé clairement son idée.</p>	<p>-Alors, il faut qu'on la protège et qu'on la respecte (...).</p>
<p><u>À le moment</u> de la journée mondiale de la femme.</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à une confusion entre les deux expressions « au moment » et « <u>à l'occasion</u> ».</p>	<p>À l'occasion de la journée mondiale de la femme.</p>
<p>-(...) le travail de la femme est <u>bon</u> dans la société.</p>	<p>-Erreur lexico-sémantique due à une confusion de termes par analogie sémantique : « bon » et « utile ». -L'apprenant veut dire que le travail de la femme est important, mais il n'a pas utilisé le terme adéquat.</p>	<p>-(...) le travail de la femme est utile pour la société.</p>
<p>-Le dieu <u>marque</u> que la femme doit rester à la maison.</p>	<p>-Erreurs lexico-sémantiques dues à une impropriété. L'élève a mal exprimé son idée, car il a fait un choix impropre choisi le mot « marque » dans le français alors il aurait dû utiliser le mot : « recommande ».</p>	<p>-Dieu recommande à la femme de rester à la maison.</p>

Synthèse des résultats

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

L'analyse contrastive des erreurs lexico-sémantiques intralinguales qu'on a faite, montre que ces erreurs sont très fréquentes chez les élèves du lycée El Houria de Constantine.

Elles sont dues à un manque ou une difficulté d'acquisition du lexique français qui est compliqué et varié.

Les apprenants confondent entre les mots qui ont la même prononciation ou la même forme, ils commettent ainsi des impropriétés lorsqu'ils remplacent un mot par un autre ; inapproprié au contexte. Ajoutant à cela, ils font des choix erronés et inadéquats lorsqu'ils confondent le sens des unités lexicales.

On a remarqué également, la présence d'erreurs de dérivation lexicale et morphologique selon des règles morphologiques existantes.

Partons de cette réalité, on peut dire que l'apprenant manque de compétences lexicale et sémantique ; c'est-à-dire, la connaissance et la capacité d'utiliser correctement le vocabulaire d'une langue dont il est en cours d'apprentissage.

De là, on a pu dégager quelques particularités de ces erreurs :

- Erreurs relatives à l'homonymie : nous constatons que ces erreurs sont nombreuses et se répètent presque sur toutes les copies ; elles sont dues à la confusion des homophones :

✓ « à » et « a » :

Ex1 : « la société à besoin d'un femme... ».

Ex2 : « C'est graceà femme ».

✓ « et » et « est » :

Ex1 : « ... le travail des femmes etré important ... ».

Ex2 : « le travail de la femme est bien pour la famille est la société ».

✓ « ses » et « ces », ex :

Ex : « L'un de ses professions chez l'homme ».

✓ « se » et « ce » :

Ex : « par ce qu'elle fait des éducations pour se travail ».

✓ « travail » et « travaille » :

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

Ex1 : « ... je suis pour le travaille de la femme ... ».

Ex2 : « ... je suis pour et avec la femme qui travail ».

- Confusion de lexies par analogie : L'apprenant confond les mots qui sont proches sur le plan phonique ou/et sémantique.

Ex1 : « revenir » et « revenu » : « Elle a le droit d'assurer son revenir » ;

Ex2 : « échanger » et « changer » : « pour changée l'idée entre la femme et l'homme... ».

- Impropriétés : L'apprenant substitue des mots par d'autres qui sont inappropriés au contexte.

Ex1 : « car, elle faut rester à son maison ».

Ex2 : « ...elle fait des éducation pour se travail... ».

- Barbarisme lexicale :
 - ✓ L'apprenant utilise des lexies existantes dans la langue, mais qu'il les a déformées.

Ex : « une femme exorcedéjà une fonction ».

- ✓ Il utilise des lexies inexistantes dans la langue :

Ex : « ... pour aider leur marier dans le défraiements ».

- Choix inadéquat d'unités lexicales dans la phrase, ce qui entraîne des ambiguïtés ou des lacunes dans la signification ; autrement dit l'élève écrit des phrases incorrectes sémantiquement (mal exprimées).

Ex : « ... enfin, faire charger le travail sur la femme ».

- Mauvaise dérivation morphologique : Les apprenants présentent des erreurs de dérivation morphologique lorsqu'ils génèrent à partir d'une règle de dérivation morphologique productrice en français des formes inexistantes :

Ex : « On a besoin des doctrices, des enseignates... ».

1.2 Tableau des erreurs morphosyntaxiques

Erreurs	Explication	Correction
<p>-La femme <u>Elle</u> a le droit de travail dans les domaines qui peuve.</p> <p>-(...) la femme qui travaille <u>elle</u> veut gagné de l'argent.</p> <p>-(...) la femme qui travaille <u>elle</u> doit avoir un statut social.</p>	<p>- Erreurs syntaxiques à la redondance du sujet. Dans la langue française, la répétition du sujet est tolérée à l'oral alors qu'à l'écrit, elle est conçue comme erreur.</p> <p>-les apprenants commettent une erreur lorsqu'ils répètent le sujet, en utilisant le pronom personnel « elle ».</p>	<p>La femme a le droit de travailler dans le domaine qu'elle choisit.</p> <p>-(...) la femme qui travaille veut gagner de l'argent.</p> <p>-(...) la femme qui travaille doit avoir un statut social.</p>
<p>-Moi personnellement_ je suis pour (...).</p> <p>- (...) enfin_ je dit que le travail de la femme (...).</p> <p>-Dans les dernières années_ on voit beaucoup(...).</p>	<p>-Erreurs syntaxiques dues à l'omission des marques de ponctuation.</p> <p>-L'apprenant n'a pas mis de virgules pour organiser son énoncé, ce qui donne lieu à un découpage désordonné, qui rend la syntaxe incorrecte et le message difficile à déchiffrer.</p>	<p>-Moi personnellement, je suis pour (...).</p> <p>- (...) enfin, je dis que le travail de la femme (...).</p> <p>-Ces dernières années, on voit beaucoup (...).</p>
<p>-<u>le</u> travail de la femme.</p> <p>-<u>ensuite</u>, la femme travaille (...).</p> <p>- (...) dans <u>La</u> société (...).</p> <p>-<u>enfin</u>, <u>Je</u> crois</p>	<p>-Erreurs syntaxiques dues à une mauvaise distribution des marques de ponctuation (la majuscule et la minuscule).</p> <p>-Certains apprenants écrivent en français en n'oubliant de mettre les premières lettres de quelques mots (au début des paragraphes) en majuscules.</p>	<p>-Le travail de la femme.</p> <p>-Ensuite, la femme travaille (...).</p> <p>- (...) dans la société (...).</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

(...).	-Alors que d'autres le mettent au milieu de phrase fautivement (sans qu'il soit un nom propre, ...).	-Enfin, je crois (...).
-Car elle a le droit <u>pour</u> obtenir un travail <u>que</u> l'homme.	-Erreurs syntaxiques dues à : a) une mauvaise distribution des prépositions. -L'apprenant a utilisé la préposition « pour » alors que le contexte exige l'utilisation de la préposition « de ». b) une mauvaise distribution de conjonctions de subordination. -L'apprenant a utilisé la conjonction de subordination « que » pour marquer un rapport de comparaison entre la femme et l'homme, alors qu'il aurait dû utiliser la locution conjonctive de comparaison : « au même titre que ».	-Car elle a le droit d'obtenir un travail au même titre que l'homme.
-(...), Elle a les mêmes droits et devoir <u>avec</u> l'homme.	-Erreurs syntaxiques due à un choix erroné de la préposition « avec », alors que le contexte exige l'emploi de la conjonction de subordination « que » pour marquer un rapport de comparaison (ressemblance) entre les deux faits exprimés.	-(...), elle a les mêmes droits et les mêmes devoirs que l'homme.
-(...), La femme qui travail a une valeur <u>à</u> la societ.	-Erreur syntaxique due à une confusion entre les prépositions «à» et « dans ».	- (...), la femme qui travaille a une valeur dans la société.
-(...) pour parler <u>a</u> la femme.	-Erreurs syntaxiques dues à : a) une confusion entre « à », préposition et « a », forme du verbe « avoir » conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier. b) un choix fautif de cette préposition dans ce contexte, car il exige l'usage de la préposition : « de ».	- (...) pour parler de la femme.
-D'abord, je <u>vu</u> la femme qui travail	-Erreurs syntaxiques dues à : a) emploi erroné du participe passé du	-D'abord, je vois que la femme qui

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

<p><u>avait</u> un but personnel (...) <u>en</u>exemple aide son mari, (...).</p>	<p>verbe « voir » :</p> <p>-L'apprenant doit le conjuguer au présent de l'indicatif suivi par la conjonction de subordination « que » qu'il a oublié (car il s'agit d'un verbe d'opinion).</p> <p>b) une mauvaise maîtrise de la conjugaison : -L'élève n'a pas conjugué correctement, le verbe « travailler ».</p> <p>c) un choix fautif du temps verbal : -L'élève est en train d'écrire un texte argumentatif et de donner son point de vue ; il doit conjuguer ses verbes au présent de l'indicatif à valeur atemporelle et non à l'imparfait.</p> <p>d) une mauvaise distribution de préposition : -L'apprenant a employé la préposition « <u>en</u> » à la place de « <u>par</u> ».</p> <p>e) une omission du sujet « elle » (la femme) du verbe « aider » par l'apprenant.</p>	<p>travaille à un but personnel, par exemple elle aide son mari,(...).</p>
<p><u>Il est</u> beaucoup donnée <u>pour</u> la société.</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques dues à :</p> <p>a) –une confusion des pronoms personnels « il » et « elle » ; (le nom féminin « femme » doit être remplacé par le pronom personnel : « elle »).</p> <p>b) –un mauvais choix de l'auxiliaire être ; « <u>donner</u> » est un verbe transitif double qui se conjugue avec l'auxiliaire « avoir ».</p> <p>c)- une confusion entre les prépositions « pour » et « à ».</p>	<p>-Elle a beaucoup donné à la société.</p>
<p>-(...) le travail des femme<u>m</u> et très important <u>de</u> savie.</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques :</p> <p>a) - relative à l'accord en nombre du mot « femme ».</p> <p>b) - dues à une confusion des deux prépositions : « de » et « dans ».</p>	<p>-(...), le travail des femmes est très important dans leur vie.</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	c) – dues à un choix fautif de l'adjectif possessif « sa », l'adjectif possessif doit s'accorder en genre et en nombre avec le nom possesseur.	
-(...) elle est devenue une travailleuse dans <u>des</u> plusieurs domaines.	-Erreur syntaxique due à l'ajout de l'article partitif « des ». - L'apprenant a utilisé deux déterminants de même fonction (introduire le nom dans le discours) : - « des » : déterminant partitif et « plusieurs » : déterminant complémentaire.	-(...) elle est devenue travailleuse (active) dans plusieurs domaines.
-Ensuite, <u>pour</u> elle veut avoir un statut social.	-Erreur syntaxique due à l'ajout de la préposition « pour ».	-Ensuite, elle veut avoir un statut social.
-(...) enfin <u>jedit</u> que le travail <u>c'</u> est important pour la vie des gens.	-Erreur morphosyntaxique due à : a) un manque de maîtrise de la conjugaison ; relative à un choix fautif de la désinence verbale ; -l'élève met « t » à la place du « s » comme terminaison du verbe « dire » conjugué au présent de l'indicatif avec la première personne du singulier : « je ». b) la redondance du sujet. -L'apprenant commet une répétition en ajoutant le présentatif « c' » du nom « travail ».	-(...) enfin, je dis que le travail est important pour la vie des gens.
-(...) je suis pour et <u>avec</u> les femme qui travail	-Erreur commise au niveau syntaxique due à une redondance. -L'apprenant a utilisé deux mots de même fonction (afin d'exprimer un point de vue) : « pour » et « avec ».	-(...) je suis pour les femmes qui travaillent.
- <u>Pour moi je suis avec</u> le travail de la femme <u>avec</u> l'homme dans	-Erreurs morphosyntaxiques dues à : a) – une redondance : l'apprenant a utilisé deux expressions de même fonction (expression d'opinion) : « pour moi » et « je suis ».	-Je suis pour le travail de la femme avec l'homme dans des

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

des domaines noble.	<p>b) – une répétition du mot « avec ».</p> <p>c) – l'accord en nombre : l'apprenant n'a pas accordé l'adjectif « noble » au nom qu'il qualifie.</p>	domaines nobles.
- (...) les enfants ne peuvent vivre <u>son</u> maman <u>dans</u> la maison pendant <u>de</u> travail.	<p>-Erreurs syntaxiques dues à :</p> <p>a) - l'omission de l'adverbe de négation « pas » après le verbe « pouvoir ».</p> <p>b) - la confusion entre « son » adjectif possessif et « sans » préposition.</p> <p>c)– la confusion entre les prépositions « à » et « dans ».</p> <p>d) – la confusion entre l'article défini « le » et la préposition « de ».</p>	- (...) les enfants ne peuvent pas vivre sans maman, à la maison, pendant le travail.
-(...) c'est gracea femme(...).	<p>-Erreur syntaxique due à l'omission.</p> <p>-L'apprenant oublie l'article défini « la » (déterminant) qui définit le nom : « femme ».</p>	-(...) c'est grâce à la femme.
-(...) pour éviter les problamede <u>les</u> hommes ? restent sans travail.	<p>Erreurs syntaxiques dues à :</p> <p>a) La méconnaissance de la règle grammaticale par l'apprenant :</p> <p>- « L'article défini se contracte avec les prépositions (de, à, ...) au masculin pluriel devant une « voyelle », une « consonne » et un « h » muet ou aspiré.</p> <p>- en plus l'emploi du partitif : « des » est impropre dans ce contexte.</p> <p>b) L'omission du sujet :</p> <p>- L'apprenant oublie le sujet « elles » (les femmes).</p>	-(...) pour éviter les problèmes causés par leshommes, elles restent sans travail.
-(...) pour gagner d'argent.	- Omission de l'article défini élide « l » pour avoir un article partitif qui doit être employé devant le nom non dénombrable : « argent » en lui servant de déterminant.	- (...) pour gagner de l'argent.
D'abord,	-Omission de l'article défini « les » ; déterminant	-D'abord, les

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

problèmes avec l'ébou (...).	du nom : « problèmes ».	problèmes avec l'époux.
-(...) J'affirme que travail de la femme <u>avait un grand valeur</u> dans la société.	-Erreur morphosyntaxique dues à : a) – l'omission de l'article défini ; déterminant : « le » qui doit précéder le nom « travail » dans la phrase. b) – la méconnaissance du genre du mot : « valeur » (nom féminin), de ce fait, l'apprenant commet une erreur relative au genre.	-(...) j'affirme que le travail a une grande valeur dans la société.
-je crois Le travail de la femme est bien dans la société. -enfin, je crois la femme aide son mari et ses enfants.	-Erreurs syntaxiques dues a) - l'omission de la conjonction de subordination « que » -l'apprenant oublie la conjonction de subordination « que » qui introduit la proposition subordonnée conjonctive, après les verbes de modalité : dans ce cas, c'est un verbe d'opinion : « croire ». b)- confusion entre les prépositions : « dans » et « pour ».	-Je crois que le travail de la femme est utile pour la société. -Enfin, je crois que la femme aide son mari et ses enfants.
-Elle veut que tout le monde respect.	-Erreur syntaxique due à l'oubli du pronom personnel « la » (forme conjointe du pronom personnel) qui doit remplacer le complément d'objet direct COD : « la femme » pour éviter sa répétition dans la phrase.	-Elle veut que tout le monde la respecte.
- (...) parce que ? l'homme qui doit <u>travail</u> . -Donc, il faut <u>respecté</u> les droits(...).	-Erreurs morphosyntaxiques dues à : a) – L'omission du présentatif : -l'apprenant omet le présentatif « c'est » qui doit introduire le mot « homme » pour le mettre en relatif avec ce qui suit. b) – L'apprenant ignore la règle de base du système, lorsque deux verbes se suivent, le deuxième se met à l'infinitif.	- (...) parce que c'est l'homme qui doit travailler. -Donc, il faut respecter les droits(...).
-en <u>peu</u> aussi <u>dite</u> .	-Erreurs morphosyntaxiques dues à :	-On peut dire

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	<p>a) – La méconnaissance de la règle quand deux verbes se suivent, le deuxième se met à l’infinitif.</p> <p>b) – La non-maitrise de la conjugaison du verbe « pouvoir ».</p> <p>-l’apprenant n’a pas mis de terminaison (désinence verbale) pour ce verbe.</p>	aussi.
<p>- (...) le travail de la femme pose beaucoup <u>des</u> problèmes.</p> <p>-Chaque, année beaucoup <u>des</u> fêtes s’organisent.</p> <p>-On voit beaucoup <u>des</u> femmes qui travaillent en dehors de <u>son</u> foyer.</p>	<p>a) -Erreur morphosyntaxique due à la méconnaissance de la règle grammaticale. Quand un adverbe de quantité est construit avec un complément (nom au pluriel féminin ou/et au masculin) introduit par l’article partitif « des » (de + les) ; ce dernier doit perdre son « s » (marque du pluriel).</p> <p>b)- Erreur morphosyntaxique relative à l’accord en nombre de l’adjectif possessif « son » qui doit s’accorder avec le nom possesseur : « femmes ».</p>	<p>- (...) le travail de la femme pose beaucoup de problèmes.</p> <p>-Chaque année beaucoup de fêtes sont organisées.</p> <p>-On voit beaucoup de femmes qui travaillent en dehors de leur foyer.</p>
<p>-(...) chaque femme fait le possible pour réaliser <u>ces</u> rêves.</p>	<p>-Erreur due à une confusion entre : « ces » adjectif démonstratif ; permettant de désigner un être, une chose ... et « ses » adjectif possessif servant de déterminant pour le nom « rêves » (il l’accompagne pour indiquer son possesseur qui est la femme).</p>	<p>-(...) chaque femme fait son possible pour réaliser <u>ses</u> rêves.</p>
<p>-(...) la femme qui <u>a mariée</u>.</p>	<p>-Erreur morphosyntaxique due à la non maîtrise de la conjugaison et à l’ignorance de la forme pronominale du verbe : « se marier »</p> <p>-L’apprenant ignore que le verbe « marier » peut être utilisé à la forme pronominale et que le contexte exige cet emploi ; il a donc mal choisi</p>	<p>- (...) la femme qui s’est mariée.</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	<p>l'auxiliaire adéquat à cette forme du verbe qui est l'auxiliaire être.</p> <p>(Il se peut qu'il y ait une interférence à l'arabe qui n'a pas de verbe pronominal)</p>	
<p>-(...) à cause de <u>ça</u> elle travaille pour l'aide(...).</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques dues à :</p> <p>a) - la discordance entre l'oral et l'écrit ; « ça » est un pronom démonstratif propre à l'oral alors qu'à l'écrit, son usage est conçu comme erreur et on doit le remplacer par « cela ».</p> <p>b) - ignorance de la règle grammaticale : lorsque deux verbes se suivent, le deuxième se met à l'infinitif.</p>	<p>- (...) à cause de cela, elle travaille pour l'aider (...)</p>
<p>- (...) la femme (...) veut <u>gagné</u> de l'argent.</p> <p>-ensuite, la femme qui travail solidaire son mari et ces enfants pour bien <u>étudié</u>.</p>	<p>-Erreurs syntaxiques dues à la confusion entre l'infinitif des verbes : « gagner » et « étudier » et leurs participes passés : « gagné » et « étudié » de la part de l'apprenant.</p>	<p>- (...) la femme (...) veut gagner de l'argent.</p> <p>-ensuite, la femme qui travaille aide son mari ainsi que ses enfants pour bien étudier.</p>
<p>- (...) elle travaille pour <u>la aide</u>.</p> <p>- (...) La femme travaille pour <u>vit</u> une belle vie.</p> <p>-enfin, il faut donner la femme le droit de <u>travaillé</u>.</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques dues à :</p> <p>1/ la méconnaissance des règles grammaticales :</p> <p>a) - Devant une voyelle ; le pronom personnel (forme conjointe au singulier masculin ou féminin) s'élide.</p> <p>b) - Après les prépositions (pour, de, à, sans, ...)</p> <p>le verbe se met à l'infinitif.</p> <p>2/Omission de la préposition « à ».</p>	<p>- (...) elle travaille pour l'aider.</p> <p>- (...) la femme travaille pour mener une belle vie.</p> <p>-Enfin, il faut donner à la femme le droit de travailler.</p>
<p>-(...) et je souhaite</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques dues au manque de</p>	<p>-(...) et je</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

<p>que la femme ne <u>travailler</u> jamais.</p> <p>- enfin, je <u>croire</u> que le travail de la femme (...).</p> <p>-(...) la femme et l'homme, les deux ensemble <u>construire</u> et protègen notre societe.</p>	<p>maitrise des règles de conjugaison.</p> <p>-Les apprenants ne savent pas conjuguer les verbes : « travailler », « croire » et « construire » ; ils les ont mis à l'infinitif alors qu'ils auraient dû les conjuguer au présent de l'indicatif.</p>	<p>souhaite que la femme ne travaille jamais.</p> <p>-Enfin, je crois que le travail de la femme (...).</p> <p>- (...) la femme et l'homme, les deux ensemble construisent et protègent notre société.</p>
<p>-(...) je suis pour la femme qui <u>travaillée</u>.</p>	<p>-Erreur due à la confusion entre la forme conjuguée du verbe « travailler », « travaille » et son participe passé « travaillé ».</p>	<p>-(...) je suis pour la femme qui travaille.</p>
<p>La constitution l'a <u>permet</u> d'occuper des postes au même titre que l'homme (...)</p>	<p>-Erreur due à la confusion entre le verbe « permettre » conjugué au présent de l'indicatif avec la troisième personne du singulier : « permet » et son participe passé : « permis »</p>	<p>La constitution lui a permis d'occuper des postes au même titre que l'homme (...)</p>
<p>-(...) car, <u>elle</u> faut rester à son maison(...).</p>	<p>-Erreur syntaxique due à l'ignorance de la règle : Les verbes dits impersonnels s'utilisent uniquement à la troisième personne du singulier, précédés du pronom « il ».</p>	<p>-(...) car, il faut qu'elle reste à sa maison(...).</p>
<p>-(...) <u>il</u> gagne des <u>argentsest</u> consultez leur rêves.</p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques dues au :</p> <p>a) –choix fautif du pronom personnel « il » ; on remplace le nom féminin « femme » par le pronom « elle ».</p> <p>b) – Méconnaissance de la règle : le nom non dénombrable (argent) peut faire varier sa quantité (de rien à tout) en recourant seulement à l'article</p>	<p>-Elle gagne de l'argent et elle réalise ses rêves.</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

	<p>partitif, à l’adverbe de quantité, ou à l’adjectif indéfini « tout ».</p> <p>c)- Confusion entre « est » (forme du verbe être au présent de l’indicatif ; conjugué à la troisième personne du singulier) et « et » conjonction de coordination qui lie deux propositions.</p>	
<p>-D’abord, <u>la femme</u> <u>il fout travailler.</u></p>	<p>-Erreur syntaxique relative à l’ordre des mots dans la phrase.</p> <p>-Erreur due à la non-maitrise de la conjonction ; l’élève ne sait pas conjuguer le verbe « travailler » au subjonctif présent après le verbe « falloir ».</p>	<p>-D’abord, il faut que la femme travaille.</p>
<p>-Le sujet principal des <u>débat.</u></p> <p>- (...) des <u>préoccupation</u> personnelles.</p> <p>-(...) les <u>mêmesdrois</u> et <u>devoir.</u></p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques relatives à l’accord en nombre.</p> <p>Ces erreurs peuvent être expliquées soit par la transposition de l’oral à l’écrit (le nombre n’est pas ressenti à l’oral, mais il est directement sanctionné à l’écrit).</p> <p>Soit par l’ignorance des règles grammaticales sur l’accord des noms et des adjectifs en nombre.</p>	<p>-Le sujet principal des débats.</p> <p>-(...)des préoccupations personnelles.</p> <p>-(...) l’égalité en droits et en devoirs.</p>
<p>-Les travail</p>	<p>-Erreur morphosyntaxique due à la méconnaissance de la règle grammaticale : (Dix noms terminés par « <u>ail</u> », font leur pluriel en « <u>aux</u> » (travail, bail, corail ...).</p>	<p>- Les travaux.</p>
<p>- (...) la journée <u>mondial</u> de la femme.</p> <p>-La femme est très <u>important</u> a la vie.</p> <p>-Le travail de la femme est très <u>importante.</u></p>	<p>-Erreurs morphosyntaxiques relatives à l’accord en genre : L’apprenant méconnaît la règle grammaticale : L’adjectif qualificatif s’accorde en genre et en nombre avec le nom ou le pronom auquel il se rapporte.</p>	<p>- (...) la journée mondiale de la femme.</p> <p>-La femme est très importante dans la vie.</p> <p>-Le travail de la femme est très important.</p>

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

-le économie	-Méconnaissance de la règle grammaticale : « devant une voyelle l'article défini (féminin singulier et masculin singulier) s'élide ».	- L'économie.
-(...) elle avoir tout ce qu'elle veut (...).	-Omission du verbe « pouloir » pour exprimer la « capacité ».	-(...) elle peut avoir tout ce qu'elle veut.
-Une femme qui exerce un métion réaliser un ensemble d'apports.	-Omission du verbe « pouvoir » pour exprimer la « capacité ».	-Une femme qui exerce un métier peut réaliser un ensemble de projets.
-(...) parce qu'elle très importance dans <u>la monde</u> .	-Erreurs morphosyntaxiques dues à : 1- L'Omission du verbe « être ». 2-La Confusion entre les deux articles définis ; « le » qui définit un nom (masculin, singulier) ou bien l'élève ignore que le « monde » est un nom masculin.	-(...) parce qu'elle est très importante dans le monde.
-Plusieurs des femme.	- Erreurs morphosyntaxiques due à l'ajout de l'article partitif « des ». -L'apprenant a utilisé deux déterminants de même fonction (introduire le nom dans le discours) : - « des » ; déterminant partitif et « plusieurs » ; déterminant complémentaire.	- Plusieurs femmes.
D'abord, aider <u>sans</u> marié (...).	-Erreur morphosyntaxique due à une confusion de terme appartenant à deux catégories grammaticales différentes : -L'apprenant confond la préposition « sans » et l'adjectif possessif « son ».	-D'abord, aider son mari (...).

Synthèse des résultats

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

Après l'analyse des erreurs intralinguales morphosyntaxiques qu'on vient d'illustrer dans le tableau précédent, nous remarquons que ces erreurs sont très répandues et plus nombreuses que les autres erreurs.

Ces erreurs sont liées en même temps à la syntaxe et à la morphologie. Elles touchent presque toutes les catégories syntaxiques et morphologiques (l'ordre de mots/l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, des articles .../ la conjugaison / le choix du temps, de l'auxiliaire du mode verbal/ l'omission ou l'ajout de mot / l'accord/ le choix du rapport ...

Elles sont dues à la complexité de la syntaxe française où les apprenants ont du mal à la maîtriser. Parmi ces erreurs on a pu trouver :

- Redondance du sujet : L'apprenant répète le sujet alors que cette répétition est tolérée qu'à l'oral :

Ex : « La femme Elle a le droit de travail dans les domaines qui peuvent »

- Omission des marques de ponctuation ce qui donne un découpage hasardeux qui rend la syntaxe incorrecte :

Ex : « Moi personnellement_ je suis pour (...) »

- Mauvaise distribution des prépositions ; l'élève a du mal à choisir la préposition qu'il doit utiliser cela est dû à la variété des prépositions françaises.

Ex : « à » au lieu de « de » ; ex : « (...) pour parler à la femme ».

- Mauvaise distribution ou omission des conjonctions de subordination :

Ex : « enfin, je crois la femme aide son mari et ses enfants »

Ex : « (...), Elle a les mêmes droits et devoirs avec l'homme ».

- Erreurs relatives à l'homonymie grammaticales :

Ex : « (...) chaque femme fait le possible pour réaliser ces rêves ».

- Choix erroné du temps verbal :

Ex : « (...) J'affirme que le travail de la femme avait une grande valeur dans la société ».

- Mauvais choix de l'auxiliaire et ignorance de la forme pronominale du verbe :

Ex : « (...) la femme qui amariée ».

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

- Erreurs de conjugaison : les apprenants ont du mal à conjuguer les verbes avec les sujets auxquels ils se rapportent, cela est dû à un mauvais apprentissage de la conjugaison relevant ainsi de la performance des apprenants.

Ex : « enfin, je croire que le travail de la femme (...) »

- En plus, les apprenants ignorent les exceptions liées à la conjugaison
 - a) Lorsque deux verbes se suivent, le deuxième se met à l'infinitif :

Ex : « (...) la femme (...) veut gagné de l'argent »

- b) Les verbes précédés des prépositions ; se mettent à l'infinitif.

Ex : « (...) La femme travaille pour vit une belle vie ».

- Confusion de mots de classes grammaticales différentes :

- a) Article défini : « le » et la préposition « de » :

Ex : « ... les enfants ne peuvent vivre son maman dans la maison pendant de travail »

- b) Adjectif possessif et préposition : « son » et « sans »

Ex : « les enfants ne peuvent vivre son maman dans la maison pendant de travail ».

- Mauvais choix du pronom personnel : les élèves confondent entre « il » pronom personnel qui remplace un nom (masculin singulier) et « elle » ; pronom personnel qui remplace un nom (féminin singulier).

Ex : « Il est beaucoup donnée pour la société ».

- Accord en genre : on a également relevé des erreurs liées au genre, celles-ci sont dues à l'omission des marques du féminin et aussi à l'ignorance des règles de l'accord en genre.

- a) Accord du pronom possessif ;

Ex : « ... le travail des femme et très important de sa vie »

- b) Accord du nom et adjectif :

Ex1 : « (...) la journée mondial de la femme » ;

Ex2 : « Le travail de la femme est très importante... ».

- Ajout ou répétition de mots ou d'expression de même fonction : Les apprenants ajoutent des mots en plus ce qui rend la structure syntaxique incorrecte :

- a) Répétition d'expression de même fonction (expression d'opinion):

Ex : « Pour moi je suis avec le travail de la femme... »

- b) Usage de mots de même fonction (déterminants) :

Ex : « Plusieurs des femme ».

- Omission ou oubli de mot ce qui rend l'énoncé incorrect syntaxiquement :

a) Omission de l'adverbe de négation « pas »

Ex : « les enfants ne peuvent vivre son maman... ».

b) Omission du sujet ; L'apprenant oublie le sujet « elles » (les femmes)

Ex : « (...) pour éviter les probl~~me~~de les hommes ? restent sans travail ».

- Méconnaissance des règles grammaticales :

a) L'article défini se contracte (devant une voyelle, une consonne, un « h » muet) avec les prépositions « à » et « de ».

Ex : « (...) pour éviter les probl~~me~~de les hommes ».

b) Devant une voyelle, l'article défini (féminin, singulier/masculin, singulier) s'élide :

Ex : « le économie »

c) Quand un adverbe de quantité est construit avec un complément (nom au pluriel féminin ou/et au masculin) introduit par l'article partitif « des » (de + les) ; ce dernier doit perdre son « s » (marque du pluriel).

Ex : « Chaque, année *beaucoup*des fêtes s'organisent... ».

- Accord en nombre : on a pu repérer ainsi des erreurs dues à l'omission des marques du pluriel et aussi à l'ignorance des règles de l'accord en nombre :

a) Omission de la marque du pluriel :

Ex : « Le sujet principal des débat... »

b) Méconnaissance des exceptions liées à l'accord en nombre :

Ex : les travail (Dix noms terminés par « ail », font leur pluriel en « aux » (travail, bail, corail, ...).

1.3 Tableau des erreurs orthographiques

Erreurs	Correction
Respectes	Respecter
Donnes	Donner
Depensé	Dispenser
Cultiver	Cultivée.

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

Ces rêv	Ses rêves
Gagné	Gagner
Respect	Respecte
Ansi	Ainsi
Bocoups	Beaucoup
Efficase	Efficace
La journé	La journée
L'occation	L'occasion
Enfents	Enfants
Confionce	Confiance
Plesieur	Plusieurs
Deverait	Devrait
Au foyez	Au foyer
Indisponsable	Indispensable
Sans arais	Sans arrêt
Des un convinon	Des inconvénients
Droie	Droit
Drois	Droits
Essentielle	Essentiel
Marse	Mars
Le medecine	Le médecin
Son marie	Son mari
Alore	Alors
Allore	Alors
Sense	Sens
Plusieure	Plusieurs
Future	Futur
A relance	A relancé
Arelence	A relancé
Tres	Très

Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales

Cuisinne	Cuisine
Mènage	Ménage
Maisson	Maison
Ell	Elle
Trouv	Trouve
Reussir	Réussir.
Par ce qu'elle	Parce qu'elle.
Pluseurs	Plusieurs
Les bien faits	Les bienfaits
Plusieur	Plusieurs.
Par ce que il	Parce qu'il
Harlin Clinton	Hillary Clinton.

Synthèse des résultats :

À l'issue de l'analyse des erreurs orthographiques exposées dans le tableau précédent, nous remarquons que ces erreurs sont très répandues et dues essentiellement à la non-maitrise de l'orthographe de certains mots, ce qui peut être expliqué par la complexité du système de la langue française :

Elles peuvent aussi être associées à la performance de l'apprenant lorsqu'il commet une étourderie ou inattention.

Ajoutons à cela ; ces erreurs d'ordre graphique peuvent être dans certains cas le résultat des lapsus ; ou le fait d'écrire rapidement

Chapitre III

**Analyse contrastive, sociolinguistique et
statistique des erreurs.**

Introduction :

À l'issue de ce chapitre qui se consacre à l'analyse contrastive des erreurs interlinguales (dans la production écrite des élèves) et enrichi par une analyse statistique et sociolinguistique des erreurs relevées dans la production orale des élèves, en nous basant sur la situation sociale de ces derniers, nous souhaitons éclairer l'influence de leur statut social sur l'assimilation et le degré de leur maîtrise du français langue étrangère.

I) Analyse contrastive des erreurs interlinguales

1 Tableaux des erreurs interlinguales

1.1 Tableau des erreurs lexico-sémantiques

Erreurs	Explication	Correction
-la femme qui travaille a une bonne expérience pour <u>agir</u> avec les gens	Erreur lexicale due au contact entre le français et l'arabe ; l'élève a fait un emploi fautif du verbe « <u>agir</u> » dans ce contexte, en se référant à sa langue maternelle alors qu'il aurait dû dire « <u>se comporter</u> ». L'énoncé et réalisé :(almarââ al-3amila ladayhakhibra fi ta3amoul ma3a al-nass...)	La femme qui travaille a une bonne expérience de comment se comporter avec les gens.
-Chaque femme a des préoccupations personnelles, ces dernières <u>laisse la travailler</u> .	Erreur lexicale due au contact entre le français et l'arabe dialectal. Emploi impropre du mot : « <u>laisse</u> » dans le contexte ; l'énoncé est réalisé : (...li tkhalihatakhdam...)	-La femme a des préoccupations personnelles qui l'obligent à travailler.
(...) <u>augmentation</u> de la talent personnel.	Erreur lexicale interférentielle due au contact entre deux systèmes linguistiques (français, arabe). L'élève a mal choisi le mot « augmentation », car il l'a traduit de l'arabe (rafeâlmawhibaalpardya), alors qu'il aurait dû utiliser le mot « développement ».	(...) développement du talent personnel.
-(...) elle a le	Erreur commise par interférence lexicale.	(...) elle a le droit

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

droit d'assurer son <u>futur</u> son revenir	L'élève a mal choisi le mot : « futur », car il l'a traduit littéralement de l'arabe (al moustakbal).	d'assurer son avenir et son revenu.
-la femme travaille <u>pour</u> <u>passer une belle vie.</u>	Erreur lexicale due au contact entre le français et l'arabe dialectal. L'élève a traduit littéralement ce qu'il doit exprimer en utilisant un terme impropre « passer ». (t3agueb hyatmliha).	-la femme travaille pour mener une belle vie.
-le travail donne à la femme sa <u>liberté de la part des argents.</u>	Erreur commise par interférence sémantique ; l'élève traduit littéralement de la langue arabe ce qu'il interprète de cette manière :(el 3amal you3ti el mraâhouriataha min nahyat el noukoud).	Le travail donne à la femme sa liberté du côté financier.
-la femme aide son marie(...) <u>pourdépenser sonfoyer.</u>	Erreur commise par interférence sémantique à l'arabe (cet énoncé est réalisé) : (El mraâ Tousa3idou Zaoujaha, likayyounfika 3la Menziliha).	La femme aide son mari(...) et prend en charge sa famille.
-elle donne les <u>bienfaits pour ses enfants.</u>	Erreur sémantique due au contact des deux langues : français/arabe, cet énoncé est réalisé en arabe : (tou3ti (Touafir) hayatabnaïha).	Elle peut satisfaire les besoins de ses enfants.
-il faut respectes les droits pour <u>donner</u> une bell vie.	Erreur commise par interférence lexicale ; l'élève a fait un choix fautif du verbe : « <u>donner</u> » dans ce contexte ; alors qu'il aurait dû l'utiliser sous sa forme pronominale « se donner » pour avoir le sens correct. Cette erreur est due à l'absence de la forme pronominale du verbe dans la langue arabe.	Il faut respecter son droit au travail pour qu'elle se donne une belle vie.
-je pense que le travail de la femme <u>est un faut</u> <u>dans lasociété.</u>	Erreur lexicale due au contact entre deux systèmes linguistiques différents (français et arabe). L'élève a mal choisi le mot « faut » dans ce contexte. L'énoncé est réalisé comme suit :(...3amal el	Je pense que le travail de la femme est un défaut.

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

	mraâkhtaê fi el moujtama3).	
-Je pense que le travail de la femme <u>est bon dans la société.</u>	Erreur commise par interférence sémantique, l'élève traduit littéralement à l'arabe : (3amal el mraâchayeêjayid fi el moujtama3).	Je pense que le travail de la femme est une chose positive.
- <u>je regarde</u> en Amérique une femme être devenait une présidente de la république.	Erreur commise par interférence lexico-sémantique, l'emploi de l'expression « <u>je regarde</u> » est fautif dans ce contexte. -l'élève l'a traduit littéralement de l'arabe : (ara fi amrica,maraâaradat an tousbiharaïssatjoumhourya).	En Amérique, on a vu une femme qui veut devenir présidente.
..l'homme qui doit travailler et <u>donner à sa maison</u>	Erreur commise par interférence sémantique, l'élève traduit littéralement à l'arabe dialectal (rajel li lazemyakhdamweyemadldaro).	L'homme qui doit travailler et prendre en charge sa maison.
-On peut dire c'est pour être libre(<u>il aime un chausser, un téléphone, il prend sans arais</u>).	Erreur sémantique interférentielle due au contact entre deux systèmes linguistiques (français, arabe dialectal), l'énoncé est réalisé :(thab sabbat, thab téléphone, tachriblahsab).	On peut dire que c'est pour être libre, elle peut acheter ce qu'elle aime ; des chaussures, un téléphone,...
-Ensuite, La majorité des femme travaillent de la société <u>algerian(...).</u>	Erreur commise par interférence lexico-sémantique due au contact entre deux systèmes linguistiques différents (français-anglais). -l'apprenant a commis une confusion lorsqu'il a introduit un mot anglais dans une phrase en langue française, l'élève n'en est pas conscient lorsqu'il a remplacé la lexie de la langue française : « algérienne » par le mot anglais : « algerian ».	-Ensuite, la majorité des femmes travaillent dans la société algérienne (...).
-Alors, la femme	-Erreur commise par interférence lexico-	-Alors, la femme

qui travaillée <u>produce</u> les dilications (...)	sémantique à l'anglais. -l'apprenant a remplacé le verbe « produire » de la langue française par le verbe « produce » de la langue anglaise. Encore le choix du verbe « produire » est impropre dans ce contexte.	travaille pour sa délectation (...).
---	--	---

Synthèse des résultats

Notre analyse contrastive des erreurs interlinguales lexico-sémantiques, relevées des productions écrites des apprenants, nous a permis de mesurer le degré des compétences lexicales et sémantiques de ces apprenants.

Ces erreurs sont nombreuses et elles sont essentiellement dues à la confusion entre deux systèmes linguistiques distincts (français – arabe) ou (français – anglais).

À cet effet, on constate l'influence de la langue maternelle L1 sur l'apprentissage de la langue étrangère L2 ou encore l'influence de la langue étrangère L3 sur l'apprentissage de la langue étrangère L2.

En d'autres termes, l'apprenant est amené à utiliser des lexies dans un sens qu'elles n'ont pas par interférence à l'arabe ou à l'anglais.

- a/ Dans la plupart des cas étudiés, l'apprenant a tendance à réfléchir en arabe (langue maternelle) et à écrire en français ; de ce fait, il traduit littéralement de l'arabe au français ce qui entraîne des erreurs sur le plan sémantique et les exemples analysés justifient notre point de vue :

Ex1 : « ... la femme aide son marie (...) pour dépenser son foyer... »

- L'élève a traduit littéralement de l'arabe ce qu'il doit exprimer en français. Cet énoncé est réalisé en arabe : (el mraâ tousa3idou zaoujaha, likayyounfika 3la menzilihi).

Ex2 : « le travail donne à la femme sa liberté de la part des argents. »

- L'élève traduit littéralement de la langue arabe ce qu'il interprète de cette manière : (el 3amal you3ti el mraâhouriataha min nahyat el noukoud).

- b/ Parfois, l'apprenant commet des impropriétés au niveau du choix de quelques unités lexicales, ces impropriétés trouvent leur explication dans le calque sémantique ; nous citons quelques exemples afin de justifier cette vision :

Ex1 : « (...) elle a le droit d'assurer son futur son revenir »

- L'élève a mal choisi le mot : « futur », car il l'a traduit littéralement de l'arabe (al moustakbal).

Ex2 : « la femme qui travaille a une bonne expérience pour agir avec les gens »

- L'élève a fait un emploi impropre du verbe « agir » dans ce contexte, en se référant à sa langue maternelle, alors qu'il aurait dû dire « se comporter ». L'énoncé et réalisé :(almaraâ al-3amila ladayhakhibra fi ta3amoul ma3a al-nass...)

- c/ l'élève introduit aussi des mots anglais dans des énoncés écrits en français, de ce fait il confond entre deux codes, et commet des interférences :

Ex1 : Ensuite, La majorité des femmes travaillent de la société algerian(...).

Ex2 : Alors, la femme qui travaillée produce les dilications (...)

- Les apprenants ont commis une interférence lorsqu'ils ont introduit des **mots** anglais dans des phrases écrites en langue française.

Donc, les apprenants traduisent littéralement, confondent entre les lexies en se référant à l'arabe et commettent des usages douteux tels que le mélange de code, l'interférence, le calque...

1.2 Tableau des erreurs morphosyntaxiques

Erreurs	Explication	Correction
-Il y a des cas où elle travaille pour aide son mari qu' <u>il</u> est malade ou son père	-Erreur commise par interférence syntaxique due à la redondance du sujet, l'origine de ce dédoublement renvoie à la syntaxe arabe (...ta3mel li tousa3ida zawjahaaladhi houa marid...).	Il y 'a des cas où elle travaille pour aider son mari qui est malade ou son père.
-la société <u>elle</u> àbesoin d'un femme qui travail... -une femme <u>elle</u>	-Erreur commise par interférence syntaxique due à la redondance du sujet. -Dans la syntaxe du français contemporain, le dédoublement du sujet n'est justifié qu'en cas d'emphase, de structure qui correspond à une	-la société a besoin d'une femme qui <u>travaille</u> ... -une femme exerce déjà une fonction.

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

<p>exerce déjà une fonction... -mais la femme <u>elle</u> peut aussi avoir des préoccupations personnelles. -chaque femme <u>elle</u> a le droit de choisir son future.</p>	<p>dislocation volontaire. Le style oral tolère également la reprise du sujet. Pour les élèves ce dédoublement est très fréquent. Cette fréquence trouve son origine dans la syntaxe de la phrase en arabe.</p>	<p>-mais la femme peut aussi avoir des préoccupations personnelles. -la femme a le droit de choisir son avenir.</p>
<p>-Elle a des devoirs <u>avec</u> sa famille.</p>	<p>-Erreur commise par interférence syntaxique due au contact entre deux systèmes linguistiques (français – arabe). L'élève a mal choisi la préposition « avec », il aurait dû utiliser l'adverbe « envers » pour avoir un sens correct. L'énoncé est réalisé (3indaha Wajibat Ma3a (Toujaha) 3ailatiha).</p>	<p>Elle a des devoirs envers sa famille.</p>
<p>-La femme est très importante <u>à</u> la vie de l'homme...</p>	<p>-Erreur commise par interférence syntaxique due à une mauvaise distribution de préposition, l'élève a utilisé la préposition « à » à la place de la préposition « dans », dans sa langue maternelle, cet énoncé est réalisé :(El MraaMohima Li Hayat Rajoul...).</p>	<p>La femme est très importante <u>dans</u> la vie de l'homme.</p>
<p>-Des fois la femme a des préoccupations personnel son famille est très pauvre <u>à causede</u> <u>ça</u> elle travaille pour la aide.</p>	<p>-Erreur syntaxique interférentielle due au contact entre le français et l'arabe. L'élève a fait un choix erroné du rapport entre deux prépositions en se référant à l'arabe. En arabe l'énoncé est réalisé (3aïlatouha fakirajidan li hadasabab t3mal litousa3idaha).</p>	<p>-Parfois la femme a des préoccupations personnelles ; sa famille est pauvre c'est pourquoi elle travaille pour l'aider.</p>
<p>-Chaque femme a</p>	<p>-Erreur syntaxique interférentielle entre deux</p>	<p>-Toute femme a</p>

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

<p>beaucoup rêves.</p>	<p>systèmes linguistiques (arabe – français) due à l’oubli. Le locuteur a commis une omission ; il a oublié de mettre la préposition « de » pour rédiger un énoncé correct syntaxiquement car il a traduit littéralement de l’arabe ce qu’il veut exprimer : (KoulMraaâLadayhaAhlamKathira).</p>	<p>beaucoup de rêves.</p>
<p>-(...) construire une société très bien organisation <u>avec</u> n’oublié pas ses devpoirsdirection son famille(...)</p>	<p>-Erreur syntaxique interférentielle due à une mauvaise distribution de préposition par l’apprenant ; il a mis « avec » à la place de « en », dans la langue arabe, cet énoncé est réalisé : (Binaê Moujtama3 JidouMoutakadim ma3a an la tansawajibatihatoujaha 3aïlatiha).</p>	<p>(...) construire une société très bien organisée en n’oubliant pas ses devoirs envers sa famille.</p>
<p>-La femme est <u>unpartie</u> très important et principal.</p>	<p>-Erreur commise par interférence morphosyntaxique due au contact entre deux systèmes linguistiques (français, arabe). L’élève calque le genre masculin arabe ; le mot (« partie » (féminin, singulier) du français) est l’équivalent du mot : (jouzeê» (masculin, singulier) de l’arabe).</p>	<p>La femme est un élément très important et principal.</p>
<p>(...) pour faire attention à <u>son</u> <u>maison</u>.</p>	<p>-Erreur morphosyntaxique interférentielle. L’élève calque le genre masculin en langue maternelle en utilisant le possessif « son »(masculin, singulier), car l’équivalent du mot : « maison »(féminin, singulier) du français, dans la langue arabe, est le mot : « Manzil »(masculin, singulier).</p>	<p>Pour s’occuper de sa maison</p>
<p>-Je suis contre <u>cette</u> phénomène...</p>	<p>-Erreur commise par interférence morphosyntaxique. En utilisant le démonstratif « cette » (féminin, singulier), l’élève calque du genre féminin en</p>	<p>Je suis contre ce phénomène.</p>

	<p>langue arabe.</p> <p>L'équivalent du mot : « phénomène » (masculin , singulier) du français dans la langue arabe, est le mot : « Dhahira »(féminin, singulier).</p>	
-Aujourd'hui, la femme Algérienne participe <u>dans</u> développement de pays.	-Erreur commise par interférence syntaxique. L'apprenant a utilisé la préposition « dans » qui est une relation spatiale à la place de « à » (« dans » est exprimé en arabe par « fi »), l'énoncé est réalisé (... Tousahimou Fi Tatawour El Bilad).	Aujourd'hui la femme algérienne participe au développement du pays.
- <u>Dans</u> le moment de Mouhamed...	-Erreur commise par interférence syntaxique. Due à une confusion entre les prépositions « à » et « dans » .Dans la langue arabe, cet énoncé est réalisé (FI ZamanMouhamed)	-À l'époque de Mouhamed...

Synthèse des résultats

D'après l'analyse que nous venons d'aborder, dans le tableau précédent, on a déduit que ces erreurs sont multiples et touchent plusieurs domaines de la morphosyntaxe.

Elles proviennent essentiellement de l'influence de la langue maternelle de l'élève sur la langue étrangère ; autrement dit : il transpose des structures syntaxiques et morphologiques de l'arabe au français.

On peut classer ces erreurs en plusieurs catégories :

- a) Redondance du sujet : ce problème est récurrent ; il y a un nombre important d'erreurs liées au dédoublement du sujet.
- C'est là où l'apprenant transpose la structure syntaxique de l'arabe au français (phrase transcrite en français) car c'est en arabe qu'on trouve cette répétition, quant en français, elle peut être tolérée à l'oral, mais non à l'écrit, on cite à titre d'exemple :

Ex1 : « -la société elle a besoin d'un femme qui travail... »

Ex2 : « une femme elle exerce déjà une fonction... »

- b) Mauvaise distribution de prépositions : l'élève commet des erreurs lorsqu'il choisit mal les prépositions en se référant à l'arabe, on trouve par exemple :

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

- « à » au lieu de « dans » ; ex : « La femme est très importante a la vie de l'homme... »
- « dans » au lieu de « à » ; ex : « Aujourd'hui, la femme Algérienne participe dans développement de pays ... »
- « avec » au lieu de « envers » ; ex : « Elle a des devoirs avec sa famille ».
- « avec » au lieu de « en » ; ex : « (...) construire une société très bien organisation avec n'oublié pas ses devoirs direction son famille(...)

c) Choix erroné de rapport logique

- Ex : « Des fois la femme a des préoccupations personnel son famille est très pauvre à causede ça elle travaille pour la aide »

d) Omission de prépositions en se référant à l'arabe :

- Ex : « Chaque femme a beaucoup rêves »

e) Calque du genre : dans ce type d'erreur, l'élève calque du genre masculin ou féminin arabe au français ;

Ex1 : « Je suis contre cette phénomène... » ; l'équivalent du mot : « phénomène » (masculin, singulier) du français dans la langue arabe, est le mot : « Dhahira » (féminin, singulier).

Ex2 : « (...) pour faire attention à son maison » ; l'équivalent du mot : « maison » (féminin, singulier) du français, dans la langue arabe, est le mot : « Manzil » (masculin, singulier).

1.3 Tableau des erreurs phoniques

Erreur	Explication	Correction
-spiciale / s p i s j a l /	Erreur commise par interférence phonique due au contact entre deux langues (français-arabe) relative à une confusion des voyelles orales (i – e) par l'apprenant.	-spéciale / s p e s j a l /
-expirience / e x p e r i ã s /		-expérience / e x p e r i ã s /
-journie / ʒ u r n e /	Le locuteur a fait une interférence, il remplace le phonème / e / de la langue française par le phonème /i/ de sa langue maternelle.	-journée / ʒ u r n e /
-societi / s o s i e t e /		-société / s o s i e t e /
	L'inexistence du phonème / e / dans la langue maternelle de ce dernier a fait qu'il trouve une difficulté dans sa prononciation et dans son écriture.	

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

<p>Derection / d e r ε k s j ð /</p>	<p>Erreur commise par interférence phonique due à une confusion des voyelles orales (e – i). -La grande divergence des deux systèmes vocaliques est particulièrement sensible au niveau du trait d’ouverture des voyelles comme dans ce cas <i>d’assimilation régressive</i> où il y a confusion entre les phonèmes /e / et / i /.</p>	<p>Direction / d i r ε k s j ð /</p>
<p>Expèrience / e x p ε r i ã s / Libertè / l i b ε r t ε / Infermières / ã f ε r m j e r / Trés / t r e / Algèrie / a l ʒ ε r i / Algèrienne / a l ʒ ε r j ε n / Dèveloppement / d ε v l o p ə m ã / Même / m ε m / Diffèrents / d i f ε r ã /</p>	<p>Erreurs commises par interférences phonique et orthographique. -L’absence des accents (grave, aigu, circonflexe ...) ou des voyelles / e / fermée et / ε / ouverte, dans le système vocalique de la langue première de l’apprenant fait qu’il trouve une difficulté d’approprier et de différencier ces deux phonèmes, car ils sont les plus proches du point de vue de leur prononciation.</p>	<p>Expérience / e x p e r i ã s / Liberté / l i b ε r t e / Infermières / ã f ε r m j ε r / Très / t r ε / Algérie / a l ʒ e r i / Algérienne / a l ʒ e r j ε n / Développement / d e v l o p ə m ã / Même / m ε m / Différent / d i f e r ã /</p>
<p>Lesser / l e s e /</p>	<p>-l’élève a commis une interférence phonique, il confond entre les deux voyelles / e / fermé et / ε / ouvert. -Cette erreur est due à l’absence de ces voyelles dans la langue première de l’apprenant, mais aussi à la difficulté de les différencier.</p>	<p>Laisser / l ε s e /</p>
<p>Celabre</p>	<p>Erreur commise par interférence phonique.</p>	<p>Célèbre</p>

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

<p>/ s e l a b r / Problème / p r o b l a m /</p>	<p>L'élève a confondu entre deux voyelles orales / a / antérieur et / ε / ouverte.</p>	<p>/ s e l ε b r / Problème / p r o b l ε m /</p>
<p>Respecte / r ε s p a c t /</p>	<p>Erreur phonique interférentielle -L'inexistence du phonème / ε / dans le système vocalique de la langue arabe, fait que l'élève l'a remplacé par le phonème / a / appartenant à cette langue, ce qui conduit à l'appauvrissement du système phonétique du français de ce dernier.</p>	<p>Respecte / r ε s p ε c t /</p>
<p>Tres / t r e / .Declare / d e c l a r / Eviter / e v i t e / Pere / p ε r / Decide / d e s i d / Debat / d e b a / Dernieres / d ε r n j ε r / Societé / s o s j e t e / Presente / p r e s ā t / Preoccupation / p r e o k y p a s j ã / Tranquilite / t r ā n k i l i t e / Gere</p>	<p>Erreur commise par interférences phonique et orthographique. -en vue de l'inexistence d'accents dans la langue première de l'apprenant, ce dernier a commis une étourderie lorsqu'il a oublié les accents ou a confondu entre les voyelles (e) et (é).</p>	<p>Très / t r ε / Déclare / d e c l a r / Éviter / e v i t e / Père / p ε r / Décide / d e s i d / Débat / d e b a / Dernières / d ε r n j ε r / Société / s o s j e t e / Présente / p r e s ā t / Préoccupation / p r e o k y p a s j ã / Tranquilité / t r ā n k i l i t e / Gérer</p>

<p>/ʒ e r e / Etre /ɛ t r /</p>		<p>/ʒ e r e / Être /ɛ t r /</p>
<p>Il fout / i l f u /</p>	<p>- Erreur commise par interférence phonique. - l'élève confond entre les deux voyelles orales / u / et / o /, cela est peut-être dû à l'absence du phonème / o / en langue maternelle de l'élève.</p>	<p>Il faut / i l f o /</p>
<p>Sour / s y r /</p>	<p>Erreur commise par interférence phonique. -l'élève confond entre les deux voyelles orales : / u / et /œ /, cela est dû à l'inexistence du phonème /œ / dans sa langue maternelle.</p>	<p>Sœur / s œ r /</p>
<p>Mare / m a r / Famme / f a m / Respecte / r ɛ s p a k t /</p>	<p>Erreur phonique interférentielle. -l'absence du phonème / ɛ / en langue première de l'apprenant fait qu'il le remplace par le phonème / a / de sa langue maternelle, car il trouve une difficulté dans sa prononciation et son écriture.</p>	<p>Mère / m ɛ r / Femme / f a m / Respecte / r ɛ s p ɛ k t /</p>
<p>Men / m ɛ̃ /</p>	<p>Erreur commise par interférence phonique. -Soit l'élève fait interférence à l'anglais lorsqu'il remplace le mot : « main » du français par le mot : « men » de l'anglais. -Soit il confond les deux graphies différentes : (en et ain) de la même voyelle nasale / ɛ̃ / ; cela est dû à l'inexistence des voyelles nasales dans le système vocalique de sa langue maternelle.</p>	<p>Main / m ɛ̃ /</p>
<p>Efficase / e f i k a z / Commersante / k o m ɛ r s ɑ̃ t / Organization / o r g a n i z a s j ɔ̃ /</p>	<p>Erreurs phoniques et orthographiques. En français, les systèmes des <u>phonèmes</u> et celui des <u>graphèmes</u> ne sont pas superposables ; à certains phonèmes correspondent plusieurs graphèmes et inversement ; comme dans ce cas ; un signe graphique peut parfois servir à transcrire deux sons.</p>	<p>Efficace / e f i k a s / Commerçante / k o m ɛ r s ɑ̃ t / Organisation / o r g a n i z a s j ɔ̃ /</p>

Organisé / o r g a n i z e /	-alors qu'en arabe chaque signe graphique sert à transcrire un seul son et inversement, ce qui conduit l'élève à commettre ce type d'erreur en langue française.	Organisé / o r g a n i z e /
Ebou	Erreur commise par interférence phonique due à une confusion des sons /p/ et /b/. -L'inexistence du phonème /p/ en langue maternelle de l'apprenant fait qu'il le remplace par le phonème /b/ de sa langue maternelle (le plus proche du point de vue de sa prononciation), car il trouve une difficulté dans sa prononciation et son écriture.	Époux
Confionce / k ò f j ò s /	Erreur commise par interférence phonique due à une confusion des voyelles nasales : / \tilde{A} / et / \tilde{O} /, donc il y'a neutralisation de la distinction entre les deux phonèmes, au lieu d'écrire /k ò f j ã s/ l'élève a écrit / k ò f j ò s/, donc il ne fait pas la différence entre ces deux vocables.	Confiance /k ò f j ã s/

Synthèse des résultats

Les erreurs interférentielles interlinguales d'ordre phoniques sont fréquentes dans notre corpus, et elles se répètent d'une copie à une autre, ces erreurs sont dues à l'influence de la langue maternelle de l'apprenant sur sa langue seconde ; dans notre cas, c'est l'influence de la langue arabe sur la langue française.

La cause principale de ces lacunes est la grande divergence entre les deux systèmes vocaliques de l'arabe et du français, dans la majorité des cas, les élèves écrivent tel qu'ils prononcent et parfois ils prononcent mal ou faux et donc ils écrivent faux, en se référant à leur langue maternelle ; autrement dit, en transposant les traits phoniques de la langue 1 sur la langue 2.

Chaque langue est différente par son système vocalique ; le système vocalique de l'arabe comprend (28) vingt-huit consonnes ainsi que six voyelles (/a/, /i/, /u/, â, î, û) alors

que la phonétique du français est plus riche que celle de l'arabe ; elle comprend (21) consonnes, (12) voyelles orales et (4) voyelles nasales.

Cette discordance entre les deux systèmes nous amène à démontrer plusieurs confusions commises par les apprenants au niveau phonique :

- Confusion entre les voyelles orales /e/ et /i/ : spciale, expirience, journie, derection, ... ; le phonème /e/ est absent dans le système vocalique arabe alors, l'élève le remplace par le phonème le plus proche ; du point de vue de sa prononciation ; existant dans sa langue maternelle qui est le : /i/.
- Confusion entre les voyelles orales /a/ et /ɛ/ : celabre, problame, mare, respacte, famme, ... ; l'absence du phonème /ɛ/ en langue arabe fait que l'élève le remplace par le phonème le plus proche ; du point de vue de sa prononciation ; existant dans cette langue maternelle, qui est le phonème /a/.
- Confusion entre les voyelles orales /o/ et /u/ : « fout » ; l'inexistence du phonème /o/ en langue maternelle de l'apprenant fait qu'il le remplace par le son le plus proche, existant dans cette langue et qui est le son : /u/.
- Confusion des voyelles orales : /u/ et /œ/ : « sour » ; l'élève confond entre les deux voyelles orales : / u / et /œ /, l'inexistence du phonème /œ / dans la langue maternelle de l'élève fait qu'il le remplace par le son le plus proche..., existant dans cette langue, qui est le son : / u /.

Ajoutant à cela, l'absence des voyelles nasales dans le vocalisme arabe fait que l'apprenant les confond :

- Confusion entre les deux voyelles nasales /õ/ et /ã/ : « confionce » et « confiance ».
- Confusion entre les deux graphies différentes de la même voyelle nasale / ẽ / : (en et ain) : « men » et « main ».

Cette confusion a touché non seulement les voyelles, mais aussi les consonnes :

- Confusion de /p/ et /b/ : ébou ; l'absence du son /p/ en arabe fait que l'élève le remplace par le son /b/, le plus proche existant dans sa langue maternelle.

En plus de cela, la non-superposition du système des phonèmes et des graphèmes dans le vocalisme français, contrairement à l'arabe (chaque graphie sert à transcrire un seul son et inversement), fait que l'élève confond entre les consonnes :

- Confusion de (s) et (z) : « organisé » et « organis  » ;
- Confusion de (s) et (ç) : « commersante » et « commerçante » ;
- Confusion de (s) et (c) : « efficace » et « efficace ».

Ces erreurs sont consid r es comme le r sultat du contact de langue, l'apprenant bilingue veut trouver un  quivalent pour chaque son qu'il prononce en langue deuxi me dans sa langue premi re, il y'a toujours interf rence   l'arabe illustr e par des confusions entre les sons ce qui infecte aussi l' crit.

II)Analyse sociolinguistique des erreurs linguistiques

  l'issue de cette  tape compl mentaire qui se consacre   l'analyse statistique et sociolinguistique des erreurs relev es dans la production orale des  l ves, en nous basant sur la situation sociale de ces derniers, nous souhaitons  clairer l'influence de leur statut social sur l'assimilation et le degr  de maitrise du fran ais langue  trang re.

1 Conditions g n rales de l'enqu te

Nous avons jug  utile de donner une vue d'ensemble sur la r alisation de cette enqu te et d'exposer la fa on dont nous avons collect  les donn es qui seront le support de cette recherche.

Nous avons propos    nos enqu t s ( l ves du lyc e El-Hourria, comportant filiaires et niveaux d' tude diff rents) ; un questionnaire concernant leurs situations sociales auquel ils ont r pondu oralement.

Par la suite, il nous a paru opportun de recourir au sujet de l'expression orale (d j  stipul  dans la description et la collecte du corpus), dans le but de recenser les erreurs commises par ces apprenants et  valuer par la suite leur niveau d'assimilation du fran ais.

2 Questionnaire

C'est un ensemble de questions destin es aux enqu t s concern s ( l ve du lyc e El-Hourria ; comportant niveaux et filiaires d' tude diff rents)   partir duquel on peut d voiler l'ambigu it  de la relation entre la situation sociale de ces apprenants et leur degr  de maitrise du fran ais, langue  trang re.

Le questionnaire comporte trois paires de questions qui sont en rapport avec leur situation sociale ; on peut les citer en :

a- Niveau et filiare d' tude

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

Les enquêtés vont répondre à cette question en présentant leurs niveaux d'étude (2^e ou 3^e année secondaire), ainsi que la filière d'étude (lettres et philosophie, langues étrangères, mathématique et technique et sciences expérimentales).

b- Lieu et environnement de résidence

La réponse à cette question se fait par la présentation du lieu (centre-ville- périphérie) et l'environnement de résidence (quartier populaire, quartier favorisé, aisé, chic, ...).

c- Le niveau d'instruction et le cadre fonctionnel de leurs parents

Les élèves doivent répondre à cette question en présentant le cadre fonctionnel de leurs parents (afin de ne pas les intimider, concernant le niveau d'instruction de leurs parents, il nous a paru utile de prendre attache avec l'administration du lycée, pour nous fournir les informations demandées).

3 Analyse des données collectées

3.1 Analyse des données recueillies du questionnaire

a- Niveau et filière d'étude

Question n°01 (consigne) : Précisez votre filière niveau d'étude.

Apprenants	Niveau d'étude	Filière d'étude
A	3 ^e année secondaire	Lettres et langues étrangères
B	2 ^e année secondaire	Mathématique technique
C	2 ^e année secondaire	Sciences expérimentales
D	3 ^e année secondaire	Lettres et langues étrangères
E	3 ^e année secondaire	Sciences expérimentales
F	3 ^e année secondaire	Lettres et philosophie

Tableau 1
Représentant le niveau et la filière d'étude des enquêtés.

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

Les réponses obtenues de cette question montrent que les élèves, constituant notre échantillon comportent ; niveaux et filières d'étude différents ce qui nous permet de généraliser nos résultats.

b- Lieu et environnement de résidence

Question n°02 : Où résidez-vous ?

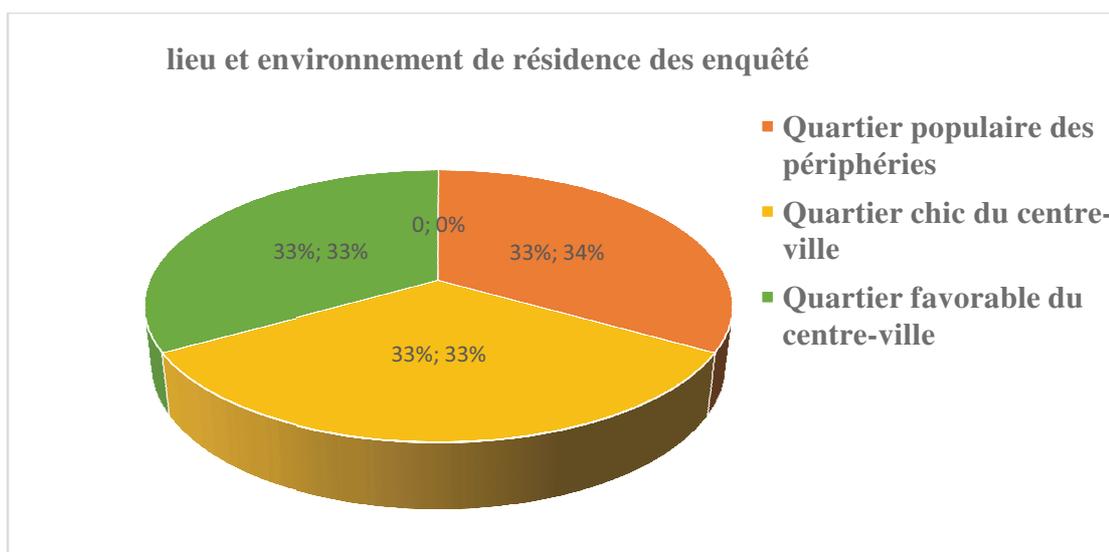
Apprenants	Lieu de résidence	Environnement de résidence
A	Constantine (centre-ville)	La rue ; Aouati Moustafa : favorable
B	Constantine (centre-ville)	Belle vue : quartier chic (familles riches)
C	Constantine (périphérie)	La cité ; El-Bir : quartier populaire
D	Constantine (centre-ville)	Les logements du Silok : quartier favorable
E	Constantine (centre-ville)	La cité ; Koudiat : quartier chic (des familles aisées)
F	Constantine (périphérie)	La cité ; Saint-Jean : quartier populaire

Tableau 2

Représentant les lieux et environnements de résidences des enquêtés

- La majorité des apprenants habitent le centre-ville de Constantine, entre quartiers : chic et favorable représentant un taux de **66%** (**33%** quartier chic ; **33%** quartier favorable).
- La minorité restante représente **33%** comporte des élèves habitants les quartiers des périphéries.

Graphique 1



Secteur1 :

Représente le lieu et l'environnement de résidence des enquêtés

c- Niveau d'instruction et cadre fonctionnel des parents :

Question n°03 : Quel est le cadre fonctionnel de vos parents ?

Enquêté	Niveau d'instruction des parents		Cadre fonctionnel des parents	
	Mère	Père	Mère	Père
A	Formation au CFPA	Études supérieures	Secrétaire principale CNL	Directeur ;Touring Club Algérie
B	Études supérieures (licence en français)	Études supérieures (formation militaire)	Institutrice de français	Officier à l'ANP
C	6 ^e année élémentaire	4 ^e année élémentaire	Femme au foyer	commerçant
D	Études supérieures (licence en droit)	Études supérieures (ingénieur d'état)	Directrice ; cité universitaire	Cadre (ingénieur) Dans une EPE
E	Niveau secondaire (formation au CFA)	Niveau secondaire	Chef de service administratif	Agent de police

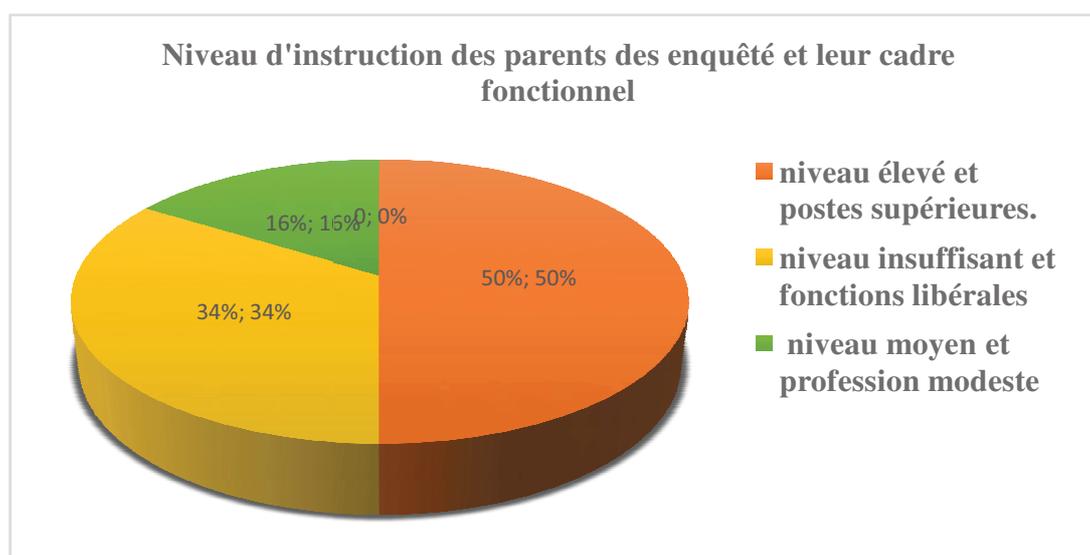
F	6 ^e année élémentaire	6 ^e année élémentaire	Femme au foyer	Chauffeur de camion
----------	-------------------------------------	----------------------------------	----------------	------------------------

Tableau 3

Représentant le niveau d'instruction et le cadre fonctionnel des parents des enquêtés.

- La moitié des élèves ont des parents instruits qui ont accompli des études supérieures (cadre d'état au moins pour l'un des deux parents), représentant un pourcentage de **50%**.
- D'autres parents ont un niveau d'instruction insuffisant, entre le primaire et le moyen (au moins pour l'un des deux parents) ; les mères sont femmes au foyer et les pères exercent des fonctions libérales (commerçant, chauffeur ...) ; représentant **33%** de notre échantillon.
- Le reste de notre échantillon, c'est des parents d'élèves ayant un niveau d'instruction modeste (niveau secondaire + formation au CFPA : centre de formation professionnelle et d'apprentissage), représentant **16%**.

Graphique 2

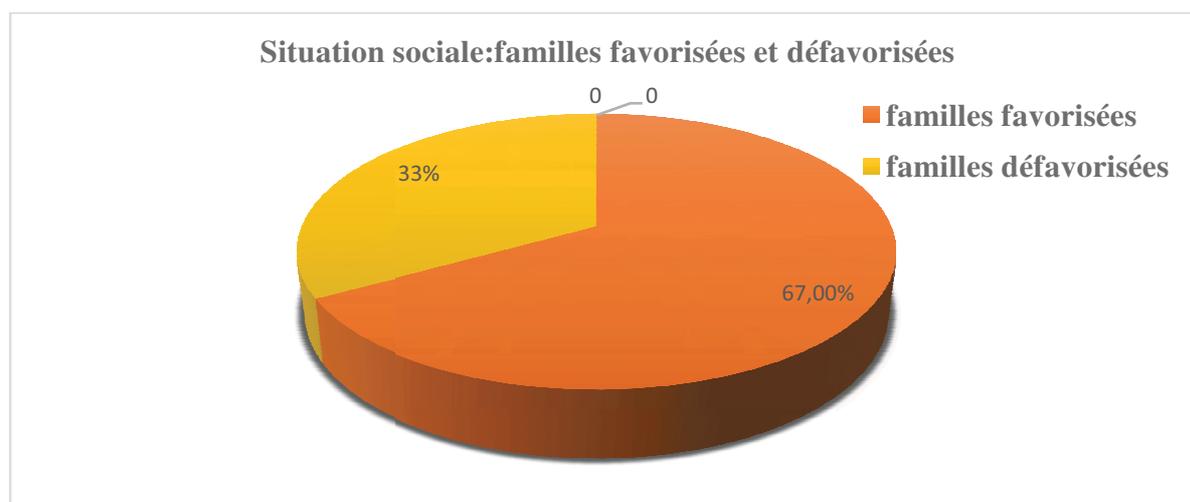


Secteur 2

Représentant le niveau d'étude et leurs cadres fonctionnels.

En général, on peut dire que notre échantillon comporte deux grandes catégories sociales ; élèves issus de famille favorisée représentant 67% (A B D et E) et élèves issus de familles défavorisées représentant 33% (F et C).

Graphique 3



Secteur 3

Représentant la situation sociale des enquêtés.

3-1- Analyse statistique et sociolinguistique des erreurs collectées :

Enquêtés Types et nombre d'erreurs	Erreurs phonétiques	Erreurs lexico- sémantiques	Erreurs morpho- syntaxiques
A	01	0	02
B	01	03	02
C	05	04	06
D	00	00	02
E	03	03	03
F	06	01	11

Tableau 4

Représentant le type et le nombre d'erreurs commises par les enquêtés.

Selon la description quantitative qu'on a faite des erreurs commises de la part des enquêtés lors de la production orale, on remarque une disproportion des résultats obtenus entre : deux et vingt-cinq (25) erreurs commises.

Si on met en rapport ; ce nombre d'erreurs avec l'état social de chaque enquêté, on trouve que :

- a- Les apprenants appartenant aux familles défavorisées commettent le plus d'erreurs (18 erreurs pour le « F » et 25 erreurs pour le « C »).
- b- Les élèves appartenant aux familles favorisées, avec un niveau d'instruction modeste, viennent au deuxième rang en ce qui concerne le nombre d'erreurs (09 erreurs pour le « E »).
- c- À l'inverse, les enquêtés issus de familles favorisées et cultivées avec un niveau d'instruction supérieur ou encore élevé commettent moins d'erreurs (03 erreurs pour le « A », 02 erreurs pour le « D » et 06 erreurs pour le « B »).

III) Récapitulation des résultats de l'analyse des erreurs

1 Récapitulation des résultats de l'analyse contrastive

1.1 Illustration statistique des résultats

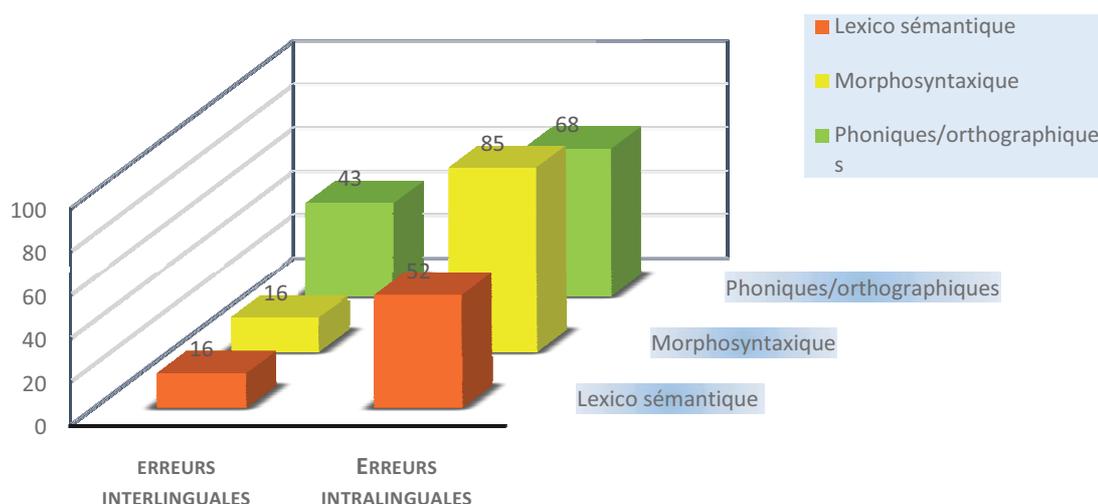
	Lexico-sémantique.	Morphosyntaxique	Phoniques/orthographiques
Erreurs interlinguales	16	16	43
Erreurs intralinguales	52	85	68

Tableau 5

Représente les statistiques des erreurs interlinguales et intralinguales des élèves du lycée « EL-HOURRIA » à Constantine.

1.2 Illustration graphique des résultats

Graphique 1



Histogramme-1-

Perception d'erreurs interlinguales et intra-linguales commises par les élèves du lycée « EL-HOURRIA » de Constantine.

1.3 Interprétations des résultats

Cette figure résume et illustre les erreurs intralinguales et interlinguales que les apprenants du lycée « EL-HOURRIA » ont commises lors de leurs rédactions de production écrite.

À travers ces histogrammes, nous avons constaté que les élèves de ce lycée, ont enregistré un grand nombre d'erreurs intralinguales à tous les aspects de langue (morphosyntaxique, lexico-sémantique et orthographique.), ils ont également enregistré un nombre important d'erreurs interlinguales (morphosyntaxiques, lexico-sémantiques et phoniques), mais moins de celui qui a été marqué concernant les erreurs intralinguales.

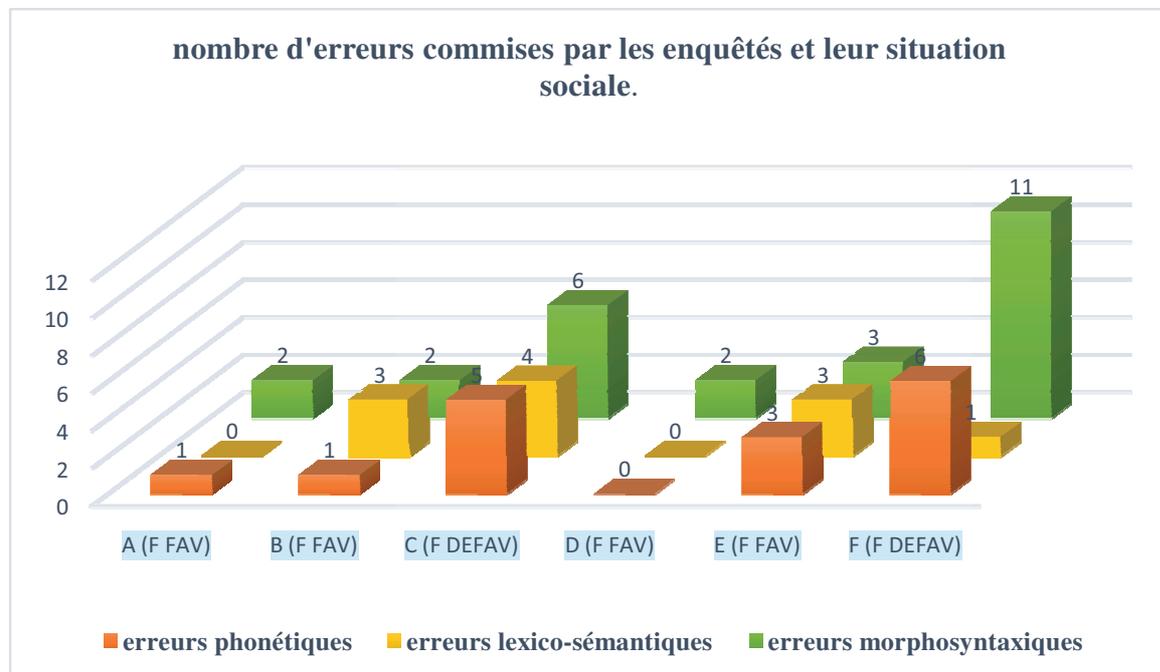
Le nombre d'erreurs intralinguales chez les apprenants du lycée EL-HOURRIA dépasse de loin celui d'erreurs interlinguales ; cela est dû à la fois à la complexité du système linguistique français et aussi au manque de maîtrise de cette langue étrangère.

2 Récapitulation des résultats de l'analyse sociolinguistique

2.1 Illustration statistique et graphique des résultats obtenus

Cette figure résume et illustre les erreurs que les apprenants du lycée « EL-HOURRIA » ont commises lors de leur production orale et leurs différences quantitatives. Ainsi, les classes sociales de ces apprenants enquêtés.

Graphique 2



Histogramme2

Représentant les statistiques d'erreurs et l'état social des enquêtés.

2.2 Interprétation des résultats :

À l'issue de l'analyse qu'on a faite, on constate que les apprenants issus de familles aisées présentent moins de difficultés en s'exprimant en français, contrairement à ceux qui sont issus de familles ou de milieux modestes et qui présentent plus de difficultés en assimilant cette langue.

Donc, il y a une nette corrélation entre l'appartenance sociale des élèves et leur degré de maîtrise de la langue française ; cela est dû à plusieurs facteurs qu'on peut résumer en :

2.2.1 Facteur familial et socioculturel

Les parents qui ont un niveau d'instruction modeste ou encore moyen ne peuvent aider leurs enfants dans l'apprentissage des langues étrangères.

Tandis que ceux qui ont un niveau d'instruction élevé ou encore supérieur peuvent les soutenir dans leur apprentissage, en plus, il s'agit de familles cultivées et conscientes qui

apprennent à leurs enfants que la maîtrise des langues étrangères est un enjeu capital dans leur vie.

Ces derniers peuvent accéder facilement à différents biens culturels : livres parascolaires, journaux, revues, ordinateurs, internet, théâtre, cinéma, bibliothèques...

2.2.2 Facteur social

L'apprenant subit l'impact de son entourage social.

Les élèves issus de milieux sociaux défavorisés ou résidents des quartiers populaires périphériques éprouvent plus de difficultés en apprentissage en raison de leur appartenance sociale et leur environnement de vie, privés d'infrastructures culturelles et instructives qui leurs assurent un apprentissage meilleur contrairement à ceux qui résident des quartiers favorables ou encore aisés.

Conclusion

L'analyse contrastive des erreurs qu'on a accomplie, dans cette partie pratique, nous a permis de dévoiler l'ambiguïté sur la nature de ces erreurs et leurs origines, en nous référant à des facteurs internes (erreurs intralinguales) et externes (erreurs interlinguales)

Sur le plan intralinguistique, ces lacunes sont à l'origine d'une défection de l'acquisition du français (à cause d'un mauvais apprentissage ou à la complexité du système linguistique du français) ; elles sont dues à l'ignorance des règles structurales de la langue cible (lexicales, sémantiques, morphologiques, syntaxiques, phonologiques ...). On a constaté ; après notre analyse que la plupart de ces erreurs sont d'ordre morphosyntaxique ; dues à la méconnaissance des règles de conjugaison, de l'accord (en genre et en nombre) ; la confusion des rapports logiques, des déterminants, des conjonctions de coordination et subordination, de la mauvaise distribution des prépositions ; des adverbes ; des pronoms ...

S'ajoute à cela, les erreurs orthographiques qui proviennent essentiellement à la méconnaissance de la graphie de quelques mots. Enfin, des erreurs lexico-sémantiques concernant les impropriétés, la confusion des lexies (l'homophonie, la synonymie, l'analogie ...)

Sur le plan inter-linguistique, les erreurs commises sont dues aux interférences à la langue maternelle(L1) ou à une autre langue connue (dans notre cas c'est l'anglais) par l'apprenant dans l'apprentissage d'une langue étrangère ; autrement dit, elles sont liées aux confusions commises entre deux langues.

Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs

La majorité des erreurs interlinguales qu'on a collectées sont d'ordre phonologique dues aux confusions des sons des deux langues et bien évidemment aux confusions de l'écrit ; en plus des erreurs lexico-sémantiques qui proviennent essentiellement de la traduction littérale de l'arabe vers le français et les erreurs morphosyntaxiques dues aux confusions des prépositions, pronoms, articles, genres ..., en se référant à la syntaxe l'arabe.

Notre analyse portée sur les erreurs est aussi approfondie et enrichie par une analyse statistique et sociolinguistique ; sachant que cette partie est complémentaire, mais elle a clairement contribué à démontrer l'incidence de l'état social sur l'apprentissage de la langue française ; on a pu déduire que les élèves issus de familles défavorisées maîtrisent moins le français que ceux qui sont issus de familles favorisées ou riches.

Conclusion générale

Conclusion générale

À travers ce modeste travail, nous avons essayé de traiter les difficultés des élèves lycéens, liées à l'apprentissage du français langue étrangère. Cependant, notre projet de recherche s'inscrit dans les domaines de la linguistique contrastive et de l'analyse des erreurs qui sont deux approches complémentaires, mises au service de l'apprentissage des langues étrangères, également, il est enrichi et approfondi par une analyse sociolinguistique portant sur la situation sociale des apprenants en s'appuyant sur les résultats et le commentaire du questionnaire élaboré.

De ce fait, tout au long de notre étude, nous nous sommes fixés un double objectif à atteindre : le premier étant de présenter les difficultés d'apprentissage du français langue étrangère et les solutions adéquates à ces problèmes ; le deuxième étant de révéler l'impact de la situation sociale des apprenants sur cet apprentissage.

Afin d'aboutir à la réalisation de ces objectifs et de répondre aux questionnements de notre problématique ; déjà stipulés, nous avons opté pour deux grandes parties, l'une théorique et l'autre pratique (analytique).

Dans la première partie, nous avons pu présenter le cadre théorique de notre étude, pour ce faire, nous avons abordé le paysage linguistique algérien ainsi quelques phénomènes linguistiques qui découlent du bilinguisme et du contact de langues, en s'appuyant sur des recherches accomplies par de nombreux linguistes et théoriciens.

Le deuxième volet de notre travail dit analytique se consacre essentiellement à l'analyse de notre corpus ; en premier lieu, nous avons analysé les erreurs interférentielles intralinguales commises dans les productions écrites des apprenants, en deuxième lieu, nous avons procédé à une double analyse d'erreurs. L'une contrastive, faite pour les erreurs interférentielles interlinguales commises sur des copies de la production écrite. L'autre est statistique ; sociolinguistique, penchant sur le nombre d'erreurs manifestantes dans la production orale de ces apprenants (en relation étroite avec leur situation sociale).

Notre analyse d'erreurs a touché différents aspects de la langue : morphosyntaxique, lexico-sémantique et orthographique/phonique, en adaptant une méthode qui est à la fois descriptive (description contrastive et sociolinguistique) et comparative (comparaison des résultats)

Au terme de notre recherche, nous avons confirmé nos hypothèses émises au début, vu que les apprenants ont commis un nombre important d'erreurs interlinguales, ce qui confirme qu'ils ont eu recours à leur langue maternelle pour s'exprimer en français. Ensuite, l'illustration faite pour les erreurs sur les niveaux intralinguistique et interlinguistique, montre que les erreurs les plus fréquentes sont de deux types : interlinguale et intralinguale, mais le nombre d'erreurs intralinguales dépasse de loin celui des erreurs interlinguales. Elles sont dues essentiellement à l'influence de la langue maternelle et également à la complexité de la langue française. Enfin, on a déduit que la situation sociale des apprenants influence leur apprentissage du français langue étrangère, du fait que le nombre d'erreurs commises par les élèves issus du milieu social défavorisé devance considérablement, celui qui est enregistré chez les élèves issus du milieu social favorisé.

Notre étude n'est qu'une tentative visant les difficultés que rencontrent des élèves lycéens au cours de l'apprentissage du français langue étrangère, et ce, afin de les identifier et mettre en évidence, les raisons de leurs provenances que nous avons tenté d'expliquer, tantôt par le contact entre deux langues, à savoir français et arabe, tantôt par la complexité du système linguistique de la langue française et le manque de sa maîtrise.

On admet que l'erreur n'est pas restrictive aux élèves du lycée, mais elle existe de par le monde, car même le plus compétent commet des erreurs.

Au vu de cette réalité, notre modeste contribution nous a permis de mettre en exergue le phénomène de l'erreur au sein de l'école algérienne, et d'éclairer les raisons de sa provenance grâce notamment à une investigation tant sur le plan pratique que sur le plan théorique.

Néanmoins, ce travail est bien loin d'atteindre tous ces objectifs ; en d'autres termes, les résultats de cette recherche ne peuvent être exhaustifs, il pourrait, de ce fait, constituer un point de départ à une recherche plus approfondie et plus détaillée et de nous permettre un meilleur éclairage de notre thème dans une perspective d'aboutissement à de solutions plus efficaces et plus pertinentes.

Il n'en demeure pas moins que notre souhait est que cette contribution ouvre de nombreuses perspectives pour les futures recherches portant sur l'analyse des erreurs chez les apprenants des langues étrangères en Algérie.

Bibliographie

Ouvrages théoriques

- Bernstein, B. 1975. *Langage et classes sociales : codes sociolinguistiques et contrôle social*. Minuit. Paris.
- Bernstein, B. 1990. *Class, codes and control, [Classes sociales, codes sociolinguistiques et contrôle social, la restructuration du discours pédagogique]*. Routledge. Londres. p 118-119.
- Besse, H., Porquier, R. 1991. *Grammaires et didactiques des langues*. Didier, collection LAL. Paris.
- Boulahcen, A. 2000. *Sociologie de l'éducation, les systèmes éducatifs en France et au Maroc : Étude comparative*, Casablanca, Afrique Orient.
- Calvet, L. 1993. *La sociolinguistique, que sais-je ?*. Puf. France.
- Corder, S-P. 1971. *Interlangue et norme*. In *un parcours au contact des langues*. Didier. Paris.
- Gumperz, J-J. 1989, *sociolinguistique interactionnelle*. Harmattan. Paris.
- Hamers J-F. 1997. *Contact des langues*, in Moreau, M-L, *Sociolinguistique Concepts de base*. Mardaga. Bruxelles.
- Mackey, W. 1977. In Moreau, L-M, *sociolinguistique, concepts de base*. Mardaga. Bruxelles.
- Mackey, W-F. 1976. *Bilinguisme et contact des langues*. Klincksieck. Paris.
- Michel, Q. 2008. *Paysage linguistique et enseignement des langues au Maghreb*. Harmattan. Paris.
- Saussure, F. 2013. *Cours de linguistique générale*. Talantikit. Béjaia. P17.
- Siouffi, G., Raemdonck, D -V. 2012. *100 fiches pour comprendre la linguistique*. Bréal. Paris.

- Taleb Ibrahim, K. 1995. *Les algériens et leur(s) langue(s)*. Alger. El Hikma.

Articles et revues

- Cherighen, F. 1997. « Politique linguistique en Algérie ». In : *Mots, Persée*, n°1. pp 62-73.
- Debyser, F. 1970. « La linguistique contrastive et les interférences ». *In Langue française, Persée*, n°8. pp 31-61.
- « *Encyclopédie Universalisée Informatisée* », 2010, CD ROM.
- Fries, C-C, cité par DuongThi, Q-N. 2012. « Réflexions sur les interférences dues au contact de langues en expression orale en français chez les étudiants d'anglais à l'Institut Polytechnique de Hanoï ». *Synergies, paysRiverains du Mékong*, n°4. pp 13-25.
- Marquillo, L. 2009. Cité par HÜSEYİN GÜMÜŞ, L-D, « De la Faute à l'erreur une pédagogie alternative pour améliorer la production écrite en FLE ». *Synergies Turquie*. n°2. pp 125-138.
- Med Ouramdane, K. 2009. « Les Amazighs Peuple d'Hommes Libres », conférence-débat proposée par l'association AfusDegWfus, www.amazighworld.org (consulté le 16 mars 2017).
- Medane, H. 2015. « L'interférence comme particularité du « français cassé » en Algérie », *TIPA, Travaux interdisciplinaires sur la parole et le langage*, n° 31.
- Nehaoua, L. 2010. « Les idiosyncrasies scolaires dans l'apprentissage d'une langue étrangère ». *Synergies Algérie*, n°9. pp 83-91.
- Öztokat, N. 1993. « Analyse des erreurs/analyse contrastive ». In *Grammaire et Didactique des langues*, la Turquie. n° 590. pp 66-76.

- Perdu, C. 1980. « L'analyse des erreurs : un bilan pratique ». In *Langages : Apprentissage et connaissance d'une langue étrangère*, n°57. pp.87-94.
- Rabadi, N et Odeh, A. 2010. « L'analyse des erreurs en FLE chez les apprenants jordaniens et bahreïniens ». *Jordan Journal of Modern Languages and Littérature*.n°2. pp 163-177. p 166.

Thèses et mémoires

- Abdelli. R. 2004. « *Analyse d'erreurs dans les productions écrites d'élèves de première année secondaire* ». Mémoire de magistère. Université de Bejaïa.
- Abdelhamid, S. 2002. « *Pour une approche sociolinguistique de l'apprentissage de la prononciation du français langue étrangère chez les étudiants du département de français université de Batna* ». Thèse de doctorat. Université de Batna.
- Khlef, H. 2006 -2007. « *Étude morphosyntaxique des constructions prépositionnelles. Cas des écrits des étudiants de 4^e année français de l'université de Ouargla.* ». Mémoire de magistère. Université de Ouargla. pp 11-12.
- Merazga, G. 2005. « *L'activité de Reconstitution de texte comme motivation d'un apprenant du F.L.E. Cas des élèves de 1^{ère} année secondaire du lycée mixte de N'gaous BATNA* ». Mémoire de magistère. Batna.
- Véronique, G-D. 1983. « *Analyse contrastive, analyse d'erreurs ; Une application de la linguistique à la didactique des langues secondes* ». Thèse de 3^{ème} cycle en Linguistique Française. Université de Provence.
- Zaboot, T. 1989. « *Un code switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou* ». Thèse de doctorat. Université de la Sorbonne.

Dictionnaires

- Dubois, J. 1999. *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse. Paris
- Robert, P. 1985. *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Le Robert. Paris.

Table des matières

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

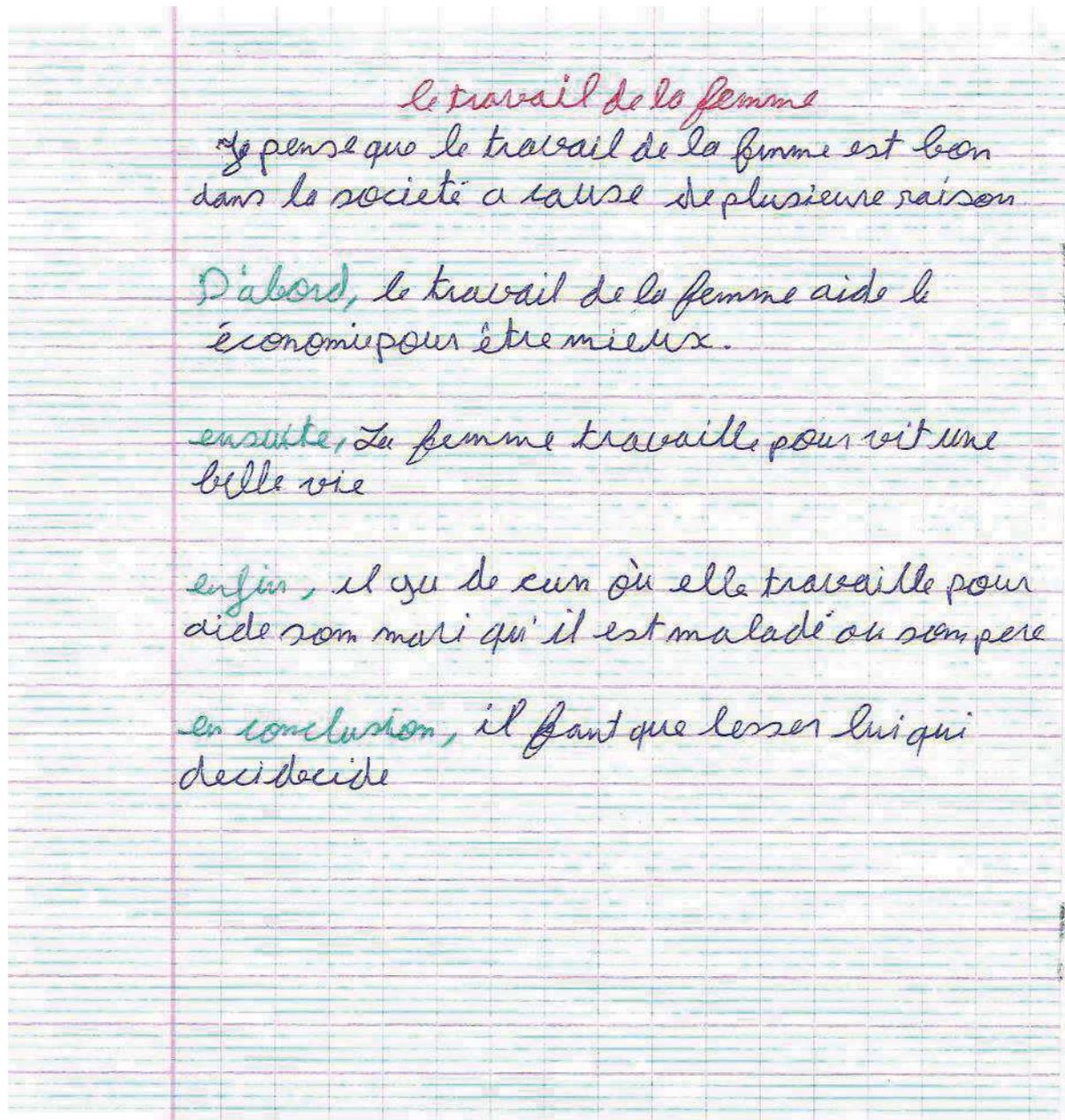
Introduction générale.....	5
Présentation du sujet	6
Choix et motivation.....	8
Problématique	8
Hypothèses	9
Méthodologie et corpus	9
Plan du travail :	11
Partie théorique	13
Chapitre I : Aspects théoriques et méthodologiques.....	14
Introduction	15
I) La situation sociolinguistique en Algérie	15
1 Les langues en présence en Algérie	16
1.1 Le tamazight (le berbère).....	16
1.2 L'arabe	16
1.3 Le français.....	16
2 Statut du français en Algérie	17
3 La langue maternelle	18
4 La langue étrangère.....	18
5 Le plurilinguisme /Le bilinguisme.....	19
5.1 Le bi-plurilinguisme en Algérie.....	19
5-1-1-Le bilinguisme social	19
5-1-2-Le bilinguisme scolaire	20
6 Le contact de langues	21
7 L'alternance codique	22
8 L'interférence	22
a. D'un point de vue psychologique.....	22
b. D'un point de vue linguistique	22
c. D'un point de vue pédagogique.....	22
9 Les manifestations linguistiques de l'interférence	24
9.1 L'interférence phonique.....	24

9.2 L'interférence lexicale.....	25
9.3 L'interférence syntaxique	25
9.4 L'interférence sémantique	26
9.5 L'interférence morphologique	26
II) L'approche contrastive et l'analyse des erreurs	26
1 Aperçu historique et linguistique.....	26
2 Le rôle de l'erreur dans l'apprentissage des langues étrangères.....	29
3 L'erreur et la faute	30
4 Types d'erreurs.....	31
4.1 Erreurs intralinguales	31
4.2 Erreurs interlinguales	31
4.3 Erreurs de compétence	32
4.4 Erreurs de performance.....	33
III) L'impact de l'état social des apprenants sur l'apprentissage des langues étrangères.....	33
1 La notion de « classe sociale » :.....	33
2 Rapport entre classe sociale ou situation sociale et niveau scolaire	34
3 La théorie du Bernstein	35
4 Les facteurs sociaux de l'échec/réussite scolaire.....	36
Conclusion.....	38
Partie pratique : Analyse et classification des erreurs	40
Introduction	41
1 Description et collecte de corpus	41
2 Classification et analyse du corpus.....	42
3 Méthodologie.....	43
3.1 Méthode de l'analyse contrastive	43
3.2 Méthode de l'analyse sociolinguistique.....	43
Chapitre II : Analyse contrastive des erreurs intralinguales	45
Introduction	46
1 Tableaux des erreurs intralinguales	46
1.1 Tableau des erreurs lexico-sémantiques.....	46
1.2 Tableau des erreurs morphosyntaxiques	56
1.3 Tableau des erreurs orthographiques.....	69
Chapitre III : Analyse contrastive, sociolinguistique et statistique des erreurs.....	72

Introduction :	73
I) Analyse contrastive des erreurs interlinguales.....	73
1 Tableaux des erreurs interlinguales	73
1.1 Tableau des erreurs lexico-sémantiques.....	73
1.2 Tableau des erreurs morphosyntaxiques	77
1.3 Tableau des erreurs phoniques	81
II) Analyse sociolinguistique des erreurs linguistiques	87
1 Conditions générales de l'enquête	87
2 Questionnaire.....	87
3 Analyse des données collectées	88
3.1 Analyse des données recueillies du questionnaire.....	88
III) Récapitulation des résultats de l'analyse des erreurs	93
1 Récapitulation des résultats de l'analyse contrastive	93
1.1 Illustration statistique des résultats.....	93
1.2 Illustration graphique des résultats	93
1.3 Interprétations des résultats	94
2 Récapitulation des résultats de l'analyse sociolinguistique	94
2.1 Illustration statistique et graphique des résultats obtenus	94
2.2 Interprétation des résultats :.....	95
2.2.1 Facteur familial et socioculturel.....	95
2.2.2 Facteur social	96
Conclusion.....	96
Conclusion générale	99
Bibliographie	101
Annexe	101

Annexes

Copies de l'expression écrite des élèves



Annexe 01

Zoughailech
Yasmine.

Dimanche 29 janvier 2014

En Algérie, certaines femmes jugent que le travail est indispensable, alors que d'autres préfèrent être femmes au foyer. Moi personnellement je suis pour le travail des femmes.

D'abord, je vois que le travail des femmes ou la femmes qui travaille elle veut gagné de l'argent.

De plus, la femmes qui travaille elle doit avoir un statut social. Elle veut que tout le monde respect.

Enfin, Elle va être une femmes forte pour être

je pense que le travail de la femme est
bien pour la famille et la société.

D'abord, je suis pour le travail de la femme
parce que je suis une femme. Il faut donner
les droits de la travail.

Ensuite, la femme qui travail solidaire son
mari et ces enfants pour bien étudiés.

Enfin, la femme qui travail a volent à
la société.

pour conclure, Il faut respecter les droits
de femme pour donner une belle vie et construire
une société très bien organisation avec n'oubliez
pas ses droits de réaction son famille.

Le travail de la femme

Le travail de la femme est le sujet principal des débats, A l'occasion de la journée mondiale de la femme 8 mars.

D'abord, je pense que le travail de la femme est un droit social qu'il faut respecter devant toutes les individus parce qu'elle très importance dans la monde.

Chaque femme a des préoccupations personnelles ces dernières laisse la travailler.

Ensuite, chaque femme a beaucoup rêves par exemple le travail.

Enfin, la femme est une partie très important et principal dans la société.

Elle a le droit d'assurer son revenu et futur.

Le travaille de la femme.

La femme représente plus de 50 % de la population en Algérie, la constitution l'a permis d'occuper des postes au même titre que l'homme.

Aujourd'hui, la femme Algérienne participe dans développement de pays par le travail qu'elle fournit dans les différents secteurs. Je pense que le travail donne à la femme la liberté de la part de les argent, même il ne pas les argent, il rendu heureux tant qu'il les collecte, ^{mais} parce que les argent de le travail de la femme a une spéciale goût.

La femme qui travaille a une bonne expérience pour agir avec les gens par exp: (les professeurs ont une expérience pour agir avec les enfants).

La femme qui travail est mieux et plus cultivée que la femme qui reste au foyer.

Pour conclure, je suis pour le travaille de la femme, et il faut travailler si il vaudra.

Le travail de la femme.

Je crois
la place dans le travail de la femme est bien
pour la société.

D'abord, je suis pour ~~elle~~ la femme qui
travaille par ce que elle faire des dilications

Ensuite, la majorité des femme travaillent
de la société algérien est et notre pays.

Enfin, il faut donner à la femme le droit
de travailler avec respect pour développer la société
simultanément,

plus, la femme qui travaille produit des
dilications dans la société.

Le travail de la femme

À l'occasion de la journée mondiale de la femme 8 mars, le journal de lycée a relancé un débat.

D'abord, je suis contre le travail de la femme car, elle faut rester à son maison pour faire attention à son maison, son mari, ses enfants et surtout la femme qui a mariée.

Ensuite, des fois la femme a des préoccupation personnel qui laissent la travailler (par exemple, son famille est très pauvre à cause de ça elle travaille pour la aide).

Enfin, chaque femme elle a le droit de choisir son future.

* de 8 Mars *

Chaque année tout le monde célèbre la journée mondiale de la femme. Le 8 Mars est la journée internationale de la femme.

Elle est beaucoup honorée pour la société elle est la mère, la sœur, le professeur, le médecin ... etc

C'est grâce à la femme que la société trouve sa tranquillité et sa paix.

Et pour cela chaque année beaucoup de fêtes s'organisent pour honorer cette occasion, la femme et l'homme. Les deux ensembles construisent et protègent notre société.

La femme est très importante à la vie. Alors que la protège et respecte,

Fantazy
Hajer
BAE

Dimanche. 29 Janvier 2011.

En Algérie, certaines femmes jugent que le travail est indispensable, alors que d'autres préfèrent être femmes au foyer.

Moi personnellement, je suis pour le travail des femmes.

D'abord, elle veut avoir un statut social.

Ensuite, elle veut gagner l'argent pour aider son mari.

Enfin, elle va une femme forte pour être ~~pas~~ indépendante et elle peut passer, avoir tout ce qu'elle veut.

Texte

Je pense que le travail de la femme est bien pour la famille et la Société.

D'abord, je suis pour le travail de la femme parce que je suis une femme et il faut lui donner le droit de la travail.

ensuite, la femme qui travail sollicite son mari et ces enfants pour bien étudié.

enfin, La femme qui Travail a une valeur à la Société.

Donc, il faut respecté Les droits pour passer une belle vie et construire une Société très bien organisé avec n'oubliez pas Ses devoirs direction son famille.

Le Travail de la femme

Le journal de mon lycée a relancé un débat à l'occasion de la journée mondiale de la femme (8 mars), il déclare que la femme a le ~~travail~~ droit de travail. Je pense que le travail de la femme est un fait dans la société.

D'abord, la femme devrait rester au foyer pour s'occuper de sa maison, son mari et ses enfants parce que l'homme qui doit travailler et donner à sa maison, **ensuite**, il faut que la femme ne travaille pas pour éviter le problème de les hommes restent sans travail, **en fin**, la société est mixité c'est pourquoi il y a beaucoup de problèmes...

alors, je suis contre cette phénomène et je souhaite que la femme ne travaille jamais.

Expression écrite :

À le moment de la journée mondiale de la femme.

Pour parler à la femme et la réalisation et les travaux d'abord il faut préciser qu'une femme exerce déjà une fonction au sein de la maison. Quand elle est à la maison elle s'occupe de son ménage de la vaisselle capacte et la motivation pour gérer sa maison.

Mais la femme peut aussi avoir des réoccupations personnelles en effet une femme qui exerce un métier réalise un ensemble d'apports et peut réussir dans son travail.

en fin, ~~la femme~~ je suis avec la femme qui travaille car elle est un parties très important dans la société.

Dimanche 29 janvier 2017

Boulgreg

Racha

Production écrit :

Dans les dernières années on voit beaucoup des femmes qui travaillent en dehors de son foyer

Moi personnellement, je suis pour les femmes travailleuses parce que elle fait des éducation pour se travail pas ainsi le travail elle donne des responsabilité est en plus sa volant on société elle gagne des argent est consultez leur père, il ya y a plus eur des femme qui sont mariés elle efforçant pour aides leur mariés dans le dépenses....

enfin je dit que le travail c'est important pour la vie des gens et pour les femmes.

La femme

A l'occasion de la journée mondiale de la femme

Et pour parler du travail de la femme il faut d'abord préciser qu'une femme elle exerce déjà une fonction au sein de la maison elle s'occupe de son ménage de la vaisselle et la cuisinière et cela nécessite la capacité et la mobilisation pour gérer sa maison.

Mais la femme elle peut aussi avoir des préoccupations personnelles (travail) en effet une femme qui exerce un métier réalise un ensemble d'apports et peut réussir dans son travail.

enfin la femme est une partie très importante dans la société

Le travail de la femme

Le travail de la femme est le sujet principal de débat dans ma société, je suis peur à cause plusieurs raison.

D'abord, je vu la femme qui travail avait un but personnel en exemple aide son mari, ses enfants.

ensuit, Ou bien c'est deverait avoir des preoccupation personnelle.

enfin, un peu dit c'est peur être libre il aime un chasseur, un telephone il prend sans arais pour presenter votre valeurs dans la société être gentil, cultive.

pour conclure, à mon opinion le travail de la femme est très importante dans la vie.

Dans cette vie, il faut être travailler
mais ce travail est pour les hommes
et les femme.

D'abord, la femme il faut
travailler parceque dans le moment
de Mouhamed son épouse était
une comersante.

Ensuite, elle travaille pour
former sa personnalité dans cette
vie.

Enfin, il faut travailler pour
fournir ses besoins.

Le travail des femmes

La femme c'est l'élément essentielle dans la société, elle a les mêmes droits et devoirs avec l'homme car l'homme ne peut pas vivre sans femme et le sens contraire.

La femme elle a le droit de travailler dans les domaines qui peuvent parce que d'abord, aider sans motif et ou si aider cet enfant avec l'argent, ensuite, elle doit faire confiance à cette femme, enfin, augmentation de la talent personnel.

Je suis contre le travail de la femme car il y'a des un -conviction pour elle qui travailler tel que:

D'abord, Problèmes avec l'ébou ensuite, les enfants ne peuvent vivre sans maman dans la maison pendant de travail et manque la personne qui prépare le repas de enfants et le père enfin, faire

charger le travail travail sur la femme.

Le travail de la femme bien et mèresse dans la vie.

expression écrite

La femme joue un rôle efficace dans la société, elle est la fille, la sœur et la mère.

D'abord, le rôle de la femme ne finit pas dans la maison avec son mari et ses enfants, elle est devenue une travailleuse dans ses plusieurs domaines. elle travaille aussi comme l'homme et participe avec lui pour devenir sa men droite.

Ensuite, la société elle a besoin d'une femme qui travail pour aider l'homme par exemple. On a besoin des doctrices, des enseignantes des infirmières ... etc. Car elle a le droit pour obtenir un travail que l'homme. D'une autre part le travail de la femme pose beaucoup des problèmes d'un de ses professions chez l'homme et aussi dans notre religion le dieu marque

que la femme reste dans la maison et elle a des devoirs avec sa famille.
 pour moi je suis avec le travail de la femme avec l'homme dans ses domaines rôle parce que il faut s'entraider.

Le travail de la femme

Depuis le second moitié du XIX^e siècle le travail des femmes s'est exercé de plus en plus du cadre familial et le salariat est devenu une réalité. Grâce à la progression de la scolarité des jeunes filles les femmes ont pénétré de secteurs et des professions jusqu'alors occupés par les hommes. Cette concurrence n'a pas manqué de soulever de façon diverse selon les époques controverses et oppositions. Aussi, tout en étendant ses champs d'actions l'activité féminine a été limitée dans ses ambitions et les frontières du masculin et du féminin ont été redéfinies, plus particulièrement en ce qui concerne la France. Ce lien interroge les femmes a toujours été particulièrement fréquente tout en étant marquée par les inégalités liées au genre montrant à quel point cette histoire est inséparable de celle des rapports de domination des

hommes sur les femmes.

alors, je suis pour le travail de la femme.

Le travail de la femme

à l'occasion de la journée mondiale de la femme (8 Mars), il est présenté un sujet principal de débat dans ma société, est ce la est le "travail de la femme"

je pense que le travail de la femme est un chose positif dans la société dans je suis pour et avec les femme qui travail toujours parceque:

D'abord, le travail de la femme est très importante dans la vie pour être cultivé et classé avec les pays développés, je regarde en Amérique une femme être devenant une présidente de la république et avait 54% voix de la public qui s'appelle Harlin Clinton; et en peu aussi dit pour changer l'égalité entre la femme et l'homme. ensuite, par fois je vois la travailleuse avait un but par exemple aider son famille, ses enfants les autres personnes... et gagné plusieurs expériences dans la vie.

enfin, je croie que le travail de la femme devait avoir est un préoccupation personnelles, être heureuse, présente votre humanité.....

Alors, j'affirme que le travail de la femme croit un grand valeur dans la société et très important ce jour là par rapport l'année passé.

Le travail de la femme

A l'occasion de la journée mondiale de la femme le 08 mars, le journal de notre lycée a relancé un débat.

Le travail de la femme est un sujet d'actualité.

D'abord, je pense que le travail de la femme est un droit social qu'il faut le respecter par tous les individus, parce qu'elle représente le demi de la société.

Chaque femme a des préoccupations personnelles, ces dernières la forcent des fois de travailler (par exemple elle travaille pour aider son mari), aussi le travail réalise la personnalité des gens soit les femmes ou les hommes.

Ensuite, la femme a beaucoup de rêves (le travail est parmi ces rêves), donc la femme est l'obligation de réaliser ces rêves.

La femme joue un rôle très importante dans la société et elle a le droit de dire son point de vue et de participer au développement de son pays.

Le travail de la femme

A l'occasion de la journée mondiale de la femme 8 mars, le journal de lycée a relancé un débat.

Le travail de la femme est un sujet principal.

D'abord, je suis pour le travail de la femme parce que je suis une femme.

Ensuite, chaque femme fait de possible pour réaliser ses rêves.

enfin, je crois la femme aide son mari et ses enfants pour dépense son foyer. Elle donne les bien fait pour ses enfants.

Alors, il faut respectes les droits pour donner une belle vie et construire une société très organisée.

Liste des tableaux :

Tableaux des erreurs intralinguales :

- Tableau des erreurs lexico-sémantiques
- Tableaux des erreurs morphosyntaxiques
- Tableau des erreurs orthographiques

Tableaux des erreurs interlinguales :

- Tableau des erreurs lexico-sémantiques
- Tableau des erreurs morphosyntaxiques
- Tableau des erreurs phoniques

Tableaux des données recueillies du questionnaire :

- Tableau 1 : Représentant le niveau et la filière d'étude des enquêtés
- Tableau 2 : Représentant les lieux et environnements de résidence des enquêtés
- Tableau 3 : Représentant le niveau d'instruction et le cadre fonctionnel des parents des enquêtés
- Tableau 4 Représentant le type et le nombre d'erreurs commises par les enquêtés.
- Tableau 5 : Représente les statistiques des erreurs interlinguales et intralinguales des élèves du lycée « EL-HOURRIA » à Constantine.

Liste des graphiques

- Secteur 1 : Représentant le lieu et l'environnement de résidence des enquêtés
- Secteur 2 : Représentant le niveau d'étude et leurs cadres fonctionnels.
- Secteur 3 : Représentant la situation sociale des enquêtés.
- Histogramme 1 : Perception d'erreurs interlinguales et intralinguales commises par les élèves du lycée « EL-HOURRIA » de Constantine.
- Histogramme 2 : Statistiques d'erreurs et l'état social des enquêtés.

Résumé :

Notre présente recherche qui s'inscrit dans le cadre d'un mémoire en sciences du langage s'est porté sur l'étude des difficultés d'apprentissage : cas du français dans les productions écrite et orale des apprenants du lycée El-Hourria à Constantine ; analyse contrastive et sociolinguistique. Tout au long de cette étude, nous avons tenté d'exposer les résultats d'une analyse faite sur un corpus à la fois écrit et orale. De ce fait, nous nous y sommes interrogés sur un phénomène découlant du contact de langues dans les expressions écrites et orales des lycéens, en cours d'apprentissage du français langue étrangère qui est l'erreur.

Notre objectif est d'étudier l'usage de la langue française chez des lycéens algériens et spécifiquement les difficultés qu'ils rencontrent au cours de cet apprentissage, dans le but de décrire leurs erreurs, les expliquer, identifier les raisons de leur provenance et de montrer ainsi l'impact du contexte socioculturel sur leur degré d'assimilation et de maîtrise du français.

Pour ce faire, nous avons traité notre corpus d'un double point de vue, contrastif et sociolinguistique,

Au terme de cette étude, nous avons confirmé nos hypothèses de départ. Nous concluons en effet, que les erreurs les plus fréquentes chez ces apprenants sont de deux types : interlinguale et intralinguale. Ces erreurs proviennent essentiellement de l'interférence à la langue maternelle et/ou à la complexité du système de la langue française, ajoutant à cela, la situation sociale des élèves qui influence considérablement leur apprentissage.

Grâce à l'analyse des erreurs qu'on a accomplie, nous avons pu mettre en lumière le rôle de l'analyse contrastive en faveur de l'apprentissage des langues étrangères, en présentant une éventuelle intervention pédagogique basée sur des théories linguistiques et sociolinguistiques.